L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

Troisième année - N° 122 - Vendredi 22 novembre 1991 - ISSN 0995-0583 - Prix 6 F



Démocratie et citoyenneté

Coll. Fondation Jean-Jaurès

VOTRE COURRIER

Après les interventions, à la télévision, le 10 novembre, de François Mitterrand et de Pierre Mauroy, quelques rapides réflexions. Tous deux ont été complémentaires.
François Mitterrand. Il a parlé clair. Son intervention a été le pavé dans la mare. Panique et branle-bas dans toute la droite. Le soir même, Giscard montait au créneau. Son plaidoyer, emberlificoté, n'a convaincu que ceux qui boivent ses paroles. Comme l'a souligné François Mitterrand, il est très pressé. Ainsi que ses propres "amis" qui piaffent au portillon.
Historiquement, François Mitterrand sera l'homme qui était le seul capable -en 1981- de remettre en selle la gauche. Et, surtout, de récidiver en 1988. Pour ceux qui les ont vécues, les années 1936-1945-1954 n'ont été que des parenthèses sans lendemains. Mais ce n'est pas fini... Si le PS ne se saborde pas lui-même par ses divisions, son candidat gagnera encore en 1995...
Pierre Mauroy. Il est actuellement le Tito du PS. Irremplaçable. Sans lui, les arrivismes entraîneraient le Parti dans une confusion mortelle. Nul ne peut mettre en cause sa fidélité au socialisme et, en conséquence, il est le seul qui ait la stature lui permettant de tenir ferme le couvercle de la marmite.
Après dix années, il semble que les impatients s'impatientent.
Quant aux déçus du socialisme, comment pensent-ils que la droite aurait résolu les difficultés suivantes : Nouvelle-Calédonie, peine de mort, impôt sur la fortune, cinquième semaine, enseignement, lois Auroux, RMI et j'en passe ?
Bien sûr, il reste le chômage... Depuis plusieurs décennies, il est devenu une plaie mondiale, intolérable, qui ne peut se régler dans le seul cadre de l'Hexagone. Il faut, au minimum, un accord européen sur la réduction du temps de travail. Loin d'être acquis. Il sera, avec la pauvreté, le problème numéro un des années 2000. Facile de poser la question, pas facile d'y répondre. Personne ne croit plus aux miracles. Terminé les "y a qu'à" ou les bavardages d'irresponsables.
Robert Buisson
Lyon (69).

■

Pourquoi, nous autres socialistes, dans le cadre de notre Projet pour la France, ne proposons-nous pas à tous les Français, une charte pour une nouvelle société ? En effet, la société de consommation semble donner quelques signes d'étouffement. Le chômage en est le premier reflet, mais aussi la fabrication d'exclus, le recul de la morale, l'extension de la toxicomanie, la pollution de la nature, qui atteint parfois des seuils très dangereux pour l'homme...
Conscients de tous ces inconvénients, ne pouvons-nous repenser une nouvelle société dont les bases seraient différentes de l'actuelle ?
Commençons par le mal du siècle, le chômage, qui pousse à la délinquance... Le travail éloigne de nous trois grands maux : l'ennui, le vice et le besoin.
Voici la charte que je propose modestement.
1) L'emploi demeure un droit essentiel des travailleurs.
2) L'épanouissement de la personne humaine doit être la conséquence du fonctionnement de la société.
3) Tout travailleur doit pouvoir choisir, aussi librement que possible, son lieu de vie, les originaires restant prioritaires.
4) Le cumul des emplois est interdit tant que le taux de chômage est supérieur à 5%.
5) La retraite à 60 ans est obligatoire tant que le taux de chômage est supérieur à 5%.
6) Le partage du travail est institué par une baisse non compensée en salaire, de 5% dans un premier temps pour les seuls volontaires, et pour tous dans un deuxième temps.
7) La nature doit être protégée, toute pollution quelle qu'elle soit est interdite (à quand la généralisation des véhicules électriques ?).
Alex Legendri
Fort-de-France (97).

■

Je pense souvent à notre camarade Edith Cresson. Et je l'admire. Je lui suis reconnaissante d'être là où son engagement militant l'a placée, de lutte gagnée en lutte gagnée, à la tête du gouvernement. Elle se bat, elle est forte et digne.
Dans la Vienne, nous connaissons ses qualités exceptionnelles : son courage, son dynamisme. Ce que j'admire le plus chez Edith, c'est son intelligence vive et concrète : compréhension rapide des situations, approche juste des éléments essentiels et pouvoir de conviction.
Mais je voudrais aussi parler de sa simplicité et de sa fidélité. C'est si rare, finalement, un(e) ami(e) fidèle, un(e) militant(e) fidèle. Edith Cresson : fidèle au Parti socialiste, fidèle aux militants auprès de qui elle a lutté depuis 1974, fidèle aux valeurs de la gauche.
Micheline Leuchin
Lusignan (86).

■

Si, aujourd'hui, je vous écris, c'est que je ne trouve plus les réponses aux questions que je me pose.
"Qu'est-ce que le socialisme ? Pourquoi devient-on socialiste ?" C'est en ces termes que Pierre Mauroy commence son avant-propos dans le "Nouvel Horizon".
C'est aussi la question que je me pose : "Est-ce vraiment ça le socialisme ? Pourquoi rester socialiste ?" Le militantisme est pour moi un objectif, un sacerdoce vital, au même titre que l'objectif professionnel ou familial. C'est dire que j'ai toujours milité, que ce soit au lycée, à la fac ou au PS.
Pierre Mauroy a raison de dire que "notre bilan est contrasté", que les acquis sont là, et bien là ! Mais sommes-nous en mesure de résorber les points noirs et notamment le chômage ? En lisant ton texte, Pierre, votre texte, membres du comité directeur, on s'aperçoit que la route sera longue jusqu'au "Nouvel horizon" !
En effet vous vous faites les champions de la publicité comparative, vous vendez un Projet sans le mode d'emploi ni la garantie. Ce n'est pas suffisant de dire qu'ailleurs (Grande-Bretagne, USA, Italie, Japon...) c'est moins bien.
Allons, camarades, réveillez-vous ! Le rêve est terminé, mettons-nous sérieusement au travail, n'ayez pas peur de faire un véritable constat économique et social de la situation en France.
Pour en revenir au "nouvel horizon", au plan local -Marseille- c'est d'une complexité telle que même les échances électorales n'ont aucune chance de clarifier la situation. De toute façon que fait-on de notre avis ?
Pour terminer, mon cher Pierre, penses-tu que le Parti, aujourd'hui, ait vraiment besoin de mes 250 F ? Pour être sincère, moi, j'en ai besoin !
Aujourd'hui, être au PS, à Marseille, relève plutôt de l'autoflagellation surtout lorsqu'on est sans emploi, malade et handicapé.
"L'égalitarisme est le ressort des sociétés démocratiques, et plus l'égalité progresse, plus les inégalités deviennent choquantes et alimentent l'exigence d'égalité."
J'espère que Tocqueville ne s'est pas trompé !
Malik Mersali
Marseille (13).

■

La fin du communisme ?
Voire. Il serait opportun, devant l'enterrement précipité et joyeux du communisme, de préciser les choses et de ne pas confondre communisme et stalinisme qui, lui, est condamnable.
On ne désavoue pas une idéologie sur ses erreurs : il ne viendrait à l'esprit de personne de condamner le christianisme sous prétexte qu'il a enfanté l'Inquisition, les bûchers cathares et bien d'autres atrocités.
Le Christ disait que les hommes étaient frères, le communisme luttait contre les inégalités et refusait l'exploitation de l'homme par l'homme. Qui peut être contre ? Le fascisme et le nazisme prônaient le racisme et l'élimination des faibles et des races "impures". Qui peut être pour ?
Les dérives des deux premières idéologies ont été le fait de la trahison des hommes alors que les méfaits du fascisme sont l'application même de cette idéologie. Là, réside toute la différence, essentielle. Cela interdit de hurler avec les loups.
Candide
Pcc Jacques Delaquys
Bidart (64).

■

Passion n'est pas raison, excès n'est pas mesure. Procès n'est pas justice. Il faut savoir raison garder pour éviter les excès conduisant à l'injustice et à la désinformation.
Ce qui est vrai pour le déballage des discours agressifs des Israéliens ou des Arabes à Madrid est aussi vrai pour le verbiage corrosif de certains de nos penseurs de l'éducation, aussi renommés soient-ils !
Ne relève-t-on pas, sous la plume de R. Debray, A. Finkielkraut, E. de Fontenay, les expressions "l'instruction publique devient une sous-traitance de la communication sociale" et, plus surprenant, chez L. Schwartz, prenant pour cible les IUFM, qui écrit : "S'ils se réalisent, il y aura un véritable effondrement de l'enseignement secondaire et un désastre sans précédent de son histoire" et, pour P. Némo, "la jeunesse entrera dans une ère d'obscurantisme !" Rien que ça !
Assez nombreux sont ceux qui continuent à penser "de mon temps, c'était mieux", oubliant que, de leur temps, d'autres plus âgés qu'eux formulaient déjà ce jugement sans appel, comme si un âge d'or avait existé depuis l'apparition de l'homme sur terre.
Si oui, cela se saurait. Et puis, lorsque des pédagos disent cela, ils s'accusent et s'autoflagellent car la situation présente est en grande partie issue de leur comportement ou de leur manque de vigilance qui a conduit à cette prétendue dérive.
Bref, l'enseignement doit faire acquérir des savoirs, mais aussi une culture réalisant l'homme et le citoyen, car il y a interférence entre ceux-ci et seule leur complémentarité peut conduire au bonheur de l'individu se réalisant pleinement, quelle que soit son origine sociale.
N'est-il pas exact que, pour atteindre une certaine plénitude, l'homme ait besoin de bien faire son métier en le dominant, grâce à ses savoirs suffisants, mais ait besoin aussi de bien vivre sa vie, en ayant toutes les possibilités de s'ouvrir à la citoyenneté et à la culture sous toutes ses formes : littéraire, musicale, artistique, sportive, audiovisuelle. C'est ainsi que, grâce aux projets d'école, aux contrats d'aménagement du temps de l'enfant (CATE), aux classes éclatées en ateliers, l'initiation culturelle peut être offerte à tout élève quel que soit son milieu d'origine. Cela peut désormais se généraliser grâce à la décentralisation, qui permet à la plus petite commune de venir en aide à l'école en finançant des intervenants extérieurs (professeurs de musique, de dessin, de langue, bibliothécaire...) et des sorties éducatives permettant à de nombreux enfants défavorisés socialement de s'ouvrir sur des merveilles inabordables avec leurs parents.
Il va sans dire que cette voie nouvelle dérange les petites routines de tout un chacun et demande un effort considérable pour tous (enseignants, parents, élèves, élus locaux), d'où les rebuffades ou les querelles négativistes de ceux qui ignorent que, parfois, l'enseignement par le péri ou post-scolaire amène un grand nombre d'enfants bloqués à s'éveiller et à s'épanouir.
De grâce, ne jetons plus la pierre à l'Education nationale, car l'effet boomerang est assuré et ne peut profiter qu'à nos adversaires (droite et/ou enseignement confessionnel).
Olivier Deuil
Thiers-sur-Thève (60).

■

Vendredi

10, rue de Solferino
75333 Paris cedex 07
Télex : 200 174
Télécopie : 45.51.47.03
Service abonnés : 45.56.78.57
Téléphone :
pour joindre directement votre correspondant, il suffit de composer 45.56...(précédé du 16-1 si vous appelez de province) suivi des 4 chiffres qui figurent entre parenthèses à la suite de chaque nom

DIRECTION
Directeur de la publication : Bernard Roman (78.48)
Comité de direction : Jean-Pierre Becquet, Jean-Marcel Bichat, Pierre Brana, Philippe Dorthe, Pierre Guidoni, Gérard Le Gall, Gérard Lindeperg, Arnaud Massip, Pierre Moscovici, François Rebsamen, Bernard Roman, Françoise Seligmann, Daniel Vaillant.

REDACTION
Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Directeur de la rédaction : Jacques Garat (78.58)
Secrétaire gal de la rédaction : Jacques Goubin (78.82)

Politique : Jean-Pierre Bédéï (78.73)
Economie : Monique Grima (78.70)
Idées : Bernard Chaouat (79.01)
Société : Patricia Jaffray (78.94)
Régions : Maryline Trassard (78.71)
International : Ghislaine Toutain (77.92)
Actuelles : Françoise Lorrain (78.55)
Secrétaire de rédaction : Vanda Gervasio (78.61)
Maquette : Flavienne Allar (78.92)
Réalisation : Sandrine Girard (78.92), Taoufik Khatib (78.54)
Photo : Pascal Lebrun (78.53)

ADMINISTRATION, GESTION
Madeleine Darbel (78.44)

ABONNEMENTS ET SERVICE LECTEURS
Marie-Reine Jost (78.57)
Marie-Lou Le Bras (78.56)
Sabine Sebah (79.04)

PUBLICITE
Pyramid Conseil - (16.1) 43.70.86.80

FABRICATION
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Inter-routage - Aubervilliers

N° Commission Paritaire : 10.889

"Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2000

CREDITS PHOTOS
Goyhenex / Sipa-Press (couv.) ; D.R. / Warner (pp. 3 et 20) ; Aral / Sipa (pp. 6 et 7) ; D. Maillac / REA (p. 8) ; Novosti / Sipa-Press (p. 16) ; D.R. (p. 17) ; D. Golberg / Sygma (p. 17) ; A. Van der Stegen / P. Shuller (p. 18) ; R. Falco / Sipa-Press (p. 19) ; D.R. (p. 21) ; autres P.L.

Ce numéro a été tiré à 215.500 ex.

CETTE SEMAINE

2 Courrier

POLITIQUE

4 • L'extrême droite Retour à Vichy
• Le Projet en débat 3- Démocratie et citoyenneté
  • Contre l'exclusion
  • L'équilibre des pouvoirs
  • Vers l'égalité
5 • Après l'échec du communisme
• Pierre Mauroy
6 • Paul Ricœur
• Le financement de la démocratie

ECONOMIQUE/SOCIAL

8 • Consolider le franc
• Contre le chômage

SOCIETE

9 Prévention de la délinquance
10 • Bientôt, le nouveau collège

11 à 13 DOSSIER
Face à l'Etat
11 Le médiateur et l'équité
12 • Paul Legatte : "Les moyens d'évoluer"
• Le calvaire d'une famille
13 A Laon, sur le terrain



▲ Prévention de la délinquance (p. 8).



▲ Le médiateur (pp. 11 à 13).

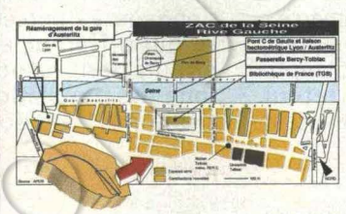
ZAC de la Seine rive Gauche
Réaménagement de la gare d'Austerlitz
Quai de la Gare
Rue de Bercy
Seine
Pont G de Gaulle et liaison ferroviaire Lyon / Austerlitz
Passerelle Simone de Beauvoir
Bibliothèque de France (TGB)
Quai d'Austerlitz
Quai de la Rapée
Boulevard de l'Hôpital
Boulevard Vincent Auriol
Boulevard de Bercy
Carrefour Vincent Auriol
Carrefour Pont de Tolbiac
Carrefour Quai de la Rapée
Carrefour Bercy
Carrefour Pont de Bercy
Carrefour Pont de Tolbiac

L'EXTREME DROITE ET SES DEMONS

retour à Vichy

Le programme du Front national sur l'immigration constitue une véritable atteinte aux droits de l'homme. Le PS et Jean-Christophe Cambadélis ont pris différentes initiatives pour combattre le racisme.

"C'est Vichy bis", s'indigne Michel Noir. "Programme à 100% vichyste", renchérit le socialiste Jean-Christophe Cambadélis, député de Paris. Une fois de plus, l'extrême droite vient de frapper très fort. En présentant, le week-end dernier, les cinquante mesures "concrètes" du Front national sur l'immigration, Bruno Mégret a annoncé la couleur de la prochaine campagne électorale des régionales. Comme d'habitude, Le Pen et ses amis miseront sur leur fonds de commerce : l'immigration. Et, dans ce domaine, les mesures qu'ils envisagent d'appliquer font froid dans le dos : retour au "droit du sang", rétroactivité visant à mettre en cause les "conditions d'octroi de la nationalité française" et notamment les naturalisations accordées depuis 1974, opposition à la double nationalité, institution d'une "déchéance nationale" pour l'étranger qui ne "satisferait pas aux règles de bonne conduite".

Dans le cadre de la "protection de l'identité nationale", le Front national s'engage à "percevoir ce qui différencie la population autochtone des populations allogènes" et, donc, à "bannir le cosmopolitisme de l'Education nationale" en révisant les manuels scolaires, en instaurant des "quotas d'immigrés par classe". Il préconise également la fin du regroupement familial et, bien évidemment, la "préférence nationale" dans les secteurs économique et social. "A vrai dire, il n'y a rien de nouveau dans tout cela, explique Jean-Christophe Cambadélis. L'élément novateur et fort réside dans la synthèse de l'ensemble des positions du Front national en matière d'immigration. Depuis les années 30, c'est la première fois que se développe un axe de guerre civile contre une partie de la population française. Ce programme est l'expression de la campagne qui va se développer : "Quand nous arriverons, ils partiront." C'est une réponse au clin d'œil de Giscard sur l'invasion."

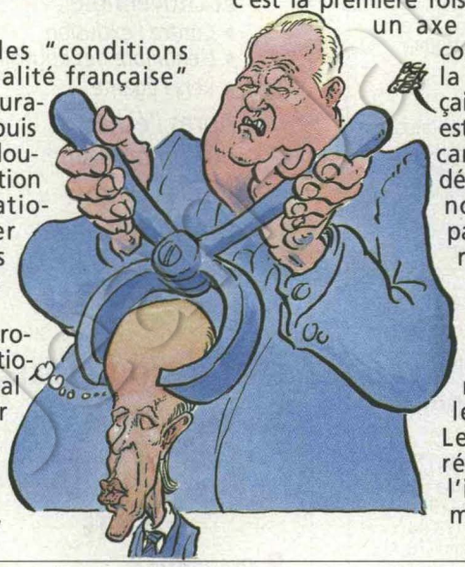

L'ancien président de la République ne préconise pas les solutions de Le Pen, mais ses récents propos sur l'immigration permettent au Front

---

Le Projet en débat...

Jusqu'au congrès, nous publierons thème par thème des extraits du Projet soumis au CD du 12 octobre et des motions "Pour la Refondation" (Socialisme et République) et "Une VIe République pour le changement social" (Gauche socialiste). Cette semaine : démocratie et citoyenneté.

3 - démocratie et citoy

LE PROJET

la citoyenneté contre l'exclusion

Le civisme, l'exercice de la citoyenneté a des fondements éthiques. Il a aussi des fondements matériels. Aux premiers correspondent des droits civils ou droits-libertés qu'il convient aujourd'hui d'étendre et de ressourcer. Aux seconds correspondent les droits économiques et sociaux ou droits-créances qui confèrent réalité et substance à tous les autres. Il convient également de les étendre pour rompre les spirales de l'exclusion qui rejettent ou tiennent certains à l'écart de la cité. Le moment est venu de franchir une nouvelle étape dans l'organisation de la démocratie. (...) Il s'agit de mieux représenter, de mieux impliquer, de rapprocher le citoyen du pouvoir, enfin de rééquilibrer les institutions. Si nous pensons qu'il faut faire évoluer les institutions républicaines, pour les adapter et les améliorer, nous sommes aussi convaincus qu'il faut défendre le modèle de la représentation. La délégation et le système représentatif ménagent le temps de la concertation et de la réflexion ; ils protègent le citoyen de l'émotion et de la passion qui emportent les groupes ou les individus placés dans la chaleur de l'événement. La démocratie représentative implique, dans notre tradition, la délégation directe du citoyen à son représentant. Dans la réalité, des médiations assurent l'expression du pluralisme, en particulier les partis politiques qui concourent à l'expression du suffrage universel. La démocratie a un prix. Après une longue période d'hypocrisie, la loi organisant le financement des partis politiques fera date dans la législation républicaine. La moralisation de la vie politique doit être l'objet d'autres réformes rendant la démocratie de délégation plus sincère, plus transparente (...). Abstentions, audience du Front national, des Verts, score réalisé par des listes comme "Chasse, pêche, tradition" (élections européennes de 1989) : les médiations politiques classiques jouent imparfaitement leur rôle. Les systèmes délégatifs dans lesquels le corps social se borne à transférer son pouvoir à des

national d'ouvrir toutes grandes les vannes d'une thérapeutique de choc.
Au PS, Jean-Christophe Cambadélis s'est mis en pointe dans le combat contre le Front national. Il a rédigé un manifeste qui a recueilli 50.000 signatures. "L'objectif de cette démarche est de rassembler la gauche sans préalable contre le Front national", explique-t-il. Le 27 novembre, un meeting sera organisé, à la Mutualité, à Paris. Il sera suivi, le 7 décembre, des états généraux contre le national-populisme.

Jean-Pierre Bedeï

Démasqués

Un tiers des Français déclarait récemment se reconnaître dans les idées du Front national sur l'immigration dont, il est vrai, on savait peu de chose, si ce n'est que Jean-Marie Le Pen prétend avoir réponse à tout.
Un coin du voile s'est levé cette semaine sur la solution miracle du Front national pour "régler" la question de l'immigration. De quoi frémir si l'on regarde de près ces propositions.
Où situer la différence entre "l'abrogation des lois liberticides" et l'institutionnalisation de la xénophobie ? Jusqu'où conduit "la protection des droits civiques des Français" ? De quelle liberté dispose le "Français naturalisé soumis à une obligation de réserve" ? Comment appeler un pays qui rétablirait le droit du sang ?
Aujourd'hui, l'extrême droite n'avance plus masquée. Elle a choisi d'afficher, sans fard, son ignoble racisme et son intolérance haineuse. Au moins, cela contraindra-t-il la droite "classique" à clarifier ses positions.
Les Français pourront désormais réfléchir en connaissance de cause. Je suis convaincu que la France, terre d'accueil et de tolérance, n'acceptera pas de basculer dans l'exclusion et l'apartheid.
Que Jean-Marie Le Pen nous présente maintenant son programme économique, ses orientations sociales, sa conception de l'Europe et du rôle international de la France. Qu'il abandonne ses raccourcis expéditifs et ses calembours sinistres, nous verrons si son discours reste aussi mobilisateur. Qu'il nous dise surtout si, comme pour l'immigration, il a des "solutions finales" à tous nos problèmes.
Nous verrons alors que, si le Front national crie fort, ce sont ses propositions qui sont faibles. Nous verrons que, si le Front national joue avec les peurs, ce sont ses propositions qui sont alarmantes. Et alors, l'effet Le Pen deviendra vite un contre-effet.

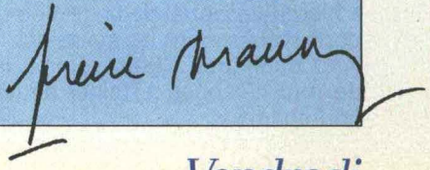

FONDATION JEAN-JAURES

après l'échec du communisme

La rupture de la patrie du communisme avec l'idéologie qui l'a inspirée pendant soixante-dix ans est l'événement le plus considérable de l'après-guerre.

La gauche socialiste est mise devant de nouvelles responsabilités. Pourquoi l'échec du communisme ? Quel avenir pour la gauche européenne ? C'est l'interrogation de la Fondation Jean-Jaurès.
Pour son délégué général, Gérard Collomb, "certains pensaient que l'effondrement du communisme déboucherait sur un essor de la social-démocratie. Aujourd'hui, le balancier semble aller plus à droite. Mais quelles seront les conséquences des déceptions quand les populations de ces pays s'apercevront que l'adoption de l'économie de marché ne débouche pas immédiatement sur la prospérité ? Pour eux et pour nous ? "
Les huit tables rondes réuniront des intellectuels français : Alexandre Adler, Lily Marcou, André Gauron ou Edgar Morin, des représentants qualifiés de ces pays comme Ambartsoumov, Kojoguine (Russie), Adam Michnik (Pologne) ou Rudolf Battek (Tchécoslovaquie), de la social-démocratie européenne comme Jorge Sampaïo, (PS portugais) et des dirigeants socialistes ou communistes critiques : Lionel Jospin, Michel Delebarre, Pierre Bérégovoy, Charles Fiterman ou Marcel Rigout. Introduction des travaux : Jean Elleinstein. Conclusion : Pierre Mauroy.

Bernard Chaouat

23-24/11, 28 r. St-Dominique, Paris 7e. ☎ 45.56.79.15

enneté

représentants doivent être non seulement moralisés mais ressourcés. Le moment est également venu d'un bond en avant de la démocratie participative. La démocratie, le contrat social sont en grande partie à reconstruire par le bas. Dans cette perspective, nous proposons à nos concitoyens de faire vivre des formes de participation directe, renouant ainsi avec certaines tendances du mouvement socialiste français et européen.

VERS DE NOUVELLES FORMES DE REPRESENTATION SOCIALE

OPTION 1

Au-delà de la crise syndicale actuelle qui justifie un renforcement des organisations de salariés, la société française se trouve confrontée à un réel problème de représentation sociale.
Un certain nombre de groupes sociaux ne se considèrent pas véritablement représentés par les partenaires sociaux et estiment qu'ils ne sont pas pris en charge par les conflits, les luttes organisées par les médiations en place.
Ce besoin de représentation se développe notamment chez les préretraités, les retraités et les chômeurs et, plus généralement, chez l'ensemble des usagers des services sociaux. Dans ces conditions, nous proposons d'élargir le champ de la concertation sociale à l'ensemble de ceux qui ne s'estiment pas pris en charge par les organisations syndicales.

OPTION 2

Certes, tous ceux qu'une situation de dépendance fragilise (...) peuvent s'estimer insuffisamment représentés malgré les efforts importants accomplis en ce domaine. Faut-il pour autant remettre en cause la fonction de représentation générale qu'assurent les organisations syndicales de travailleurs ? Faut-il ainsi consacrer une tendance dangereuse qui confinerait les syndicats à l'exclusive défense de "leurs travailleurs" ? Loin de remettre en cause ce qui constitue un des fondements de notre démocratie sociale, les socialistes privilégieraient le renforcement du rôle des organisations syndicales dans la vie quotidienne comme dans l'entreprise. Demeure la question d'une représentation -particulière et non spécifique- des retraités, notamment dans les organismes de Sécurité sociale, qui doit être traitée avec les organisations syndicales. Au-delà, nous devons clarifier le rôle des partenaires sociaux dans la gestion de la Sécurité sociale (...).

Paul Ricœur : "Reconstituer un espace de délibération publique"

"Espace socialiste" a réuni un colloque sur les intellectuels et le Projet. Les invités, parmi lesquels Edgar Morin, Cornélius Castoriadis, Jacques Julliard, ont abordé les questions du fonctionnement de la démocratie. Extraits de l'intervention du philosophe Paul Ricœur.

"La question du déclin de la démocratie est consubstantielle à la société démocratique. Le décalage de la classe politique que l'on constate actuellement n'est pas une maladie contemporaine car le système de la représentation démocratique contient la notion de déssaisissement.

Face à cette difficulté, la riposte à inventer consiste à reconstituer des médiations entre les individus et les institutions. Il faut reconstituer un espace de délibération publique. La démocratie est le régime où tous les conflits doivent être mis à plat. Comment les rendre productifs ? Par la maîtrise des techniques de compromis. Autre problème : la démocratie est le choix de la majorité. La logique majoritaire est un échec lorsqu'elle représente une immense classe moyenne comme dans nos sociétés occidentales. Car, alors, la règle de la majorité est celle du conformisme et de la résistance au changement. Il faut également s'inquiéter du déssaisissement des institutions représentatives par l'exécutif. D'autres interrogations concernent le corps politique qui est composé d'organes ayant leur logique propre. Tout est-il marchand ? Tout est-il à vendre ? La critique du capitalisme doit marquer l'exception de ce qui n'appartient pas à la société marchande.

Enfin, se pose le problème de l'énigme de la souveraineté. Comment vivre sous la fiction d'un contrat démocratique que nous n'avons pas signé ? La démocratie, c'est la responsabilité, car il s'agit de quelque chose de fragile qui nous est confié." ■



le financement de la

Faire passer la vie politique de la France de la fin du XIXe au XXIe siècle ne se fait pas sans trouble ni traumatisme. Le rapport de la commission d'enquête parlementaire tente de faire le point sur cette évolution. Il est passionnant de lire l'état de la situation fait par les commissaires. Une première en la matière.

Qui doit gérer la Sécurité sociale : le patronat et les syndicats ou seulement ces derniers ? La nécessaire concertation entre la Sécurité sociale et l'Etat relève-t-elle du Parlement et du gouvernement ou seulement de ce dernier ? Telles sont les deux questions principales qu'on ne peut plus passer sous silence (...).

VERS DE NOUVELLES FORMES DE CONTRAT SOCIAL

Favoriser la citoyenneté, c'est renforcer le champ de la démocratie vue d'en bas, faire du résident ou de l'usager un véritable acteur. Loin de nous l'idée de remettre en cause notre démocratie représentative, encore plus nécessaire pour trancher les conflits d'intérêts qui tendent partout à se multiplier. Il s'agit seulement de rapprocher le pouvoir du citoyen en suscitant une nouvelle dynamique du contrat social. On ne relancera cette dynamique que si les citoyens retrouvent des champs d'implication collective sur leurs lieux de vie. La civilisation urbaine, en effet, a eu tendance à placer l'essentiel de la gestion des rapports sociaux dans les mains des collectivités publiques. L'Etat, comme les élus, devront déléguer certaines de leurs responsabilités. ■

Le Projet **POUR LA REFONDATION**

un réel équilibre des pouvoirs et des institutions

Racisme, exclusion, précarité : nous devons refuser l'émiettement, l'éclatement de la société. Remettre à l'honneur la "chose publique", rendre la parole, le pouvoir à tous ceux et à toutes celles qui participent à la vie économique, sociale et culturelle de notre pays. Le citoyen doit être au centre du système démocratique, au centre de la République. Les institutions de la Ve République, leur dérive, la concentration des pouvoirs autour de l'exécutif -que ce soit au niveau national ou au niveau local- dévitalisent les organes du débat démocratique. Au plan national, on redonnera au Parlement toute sa vitalité perdue en le libérant des carcans qui l'enserrent. (...) Au plan local, le contre-pouvoir au renforcement des prérogatives des exécutifs se trouve aussi dans un vrai statut des élus locaux. Car il y a là, du fait même de la décentralisation, en même temps qu'une multiplication des centres de décision, prolifération, derrière les pouvoirs personnels, de technostructures impersonnelles et de castes locales qui s'octroient souvent des privilèges. Qui trouvera le courage de le dire si les socialistes ne le disent pas ? Les médias audiovisuels peuvent apporter une vraie contribution à la vie civique avec un secteur public indépendant et fort, dédié à l'animation de la pensée critique, à la liberté de la création et à la formation des citoyens. ■

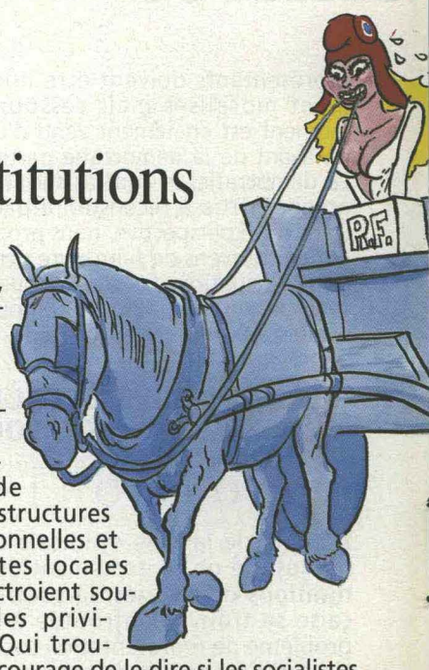



démocratie

Première constatation : avant 1988, "les partis vivaient dans une situation de non-droit, conforme à toute une tradition et toute une mentalité françaises. Aucun juriste ne pouvait se prononcer sur la question de leur nature juridique ; quant à celle de leur financement, elle revêtait un caractère quelque peu incongru."
Certes, des tentatives avaient été engagées dès la Révolution, puis en 1945. Mais elles n'eurent pas de suite. Plus près de nous, la question du statut des partis politiques fut à nouveau évoquée pendant l'été 1958. Revenant en détail sur la genèse de l'article 4 qui dispose : "Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage universel. Ils se forment et exercent leur activité librement. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et démocratique", le rapport souligne que le statut devait suivre. Les discussions s'engagèrent, mais en vain.
Il fallut attendre 1988 pour que, sous l'impulsion du président de la République, un début de réponse puisse être apporté. Moraliser la vie politique figurait dans le programme commun de gouvernement, la gauche ne s'y était pas trompée. Le flou servait et a servi longtemps la droite.
Entre temps, la communication est venue s'intercaler entre le politique et les citoyens avec ses besoins financiers, sa démesure, et ses moyens de séduction. Les chiffres donnés sont les premiers publiés après audition des responsables des différents partis et agences de communication. Le prix de la démocratie peut-il être évalué au prix des campagnes : près de 100 millions de F pour les candidats arrivés au second tour de la présidentielle de 1988 ?
Parmi les propositions de la commission, retenons la redéfinition du périmètre de consolidation des comptes des partis, l'obligation de déclaration de patrimoine, la modification du régime fiscal des cotisations versées aux partis politiques et la révision de la législation sur l'implantation des grandes surfaces.
Un travail solide et intéressant que nous devons à Jean Le Garrec, rapporteur de la commission présidée par Pierre Mazeaud. ■

Le Projet

GAUCHE SOCIALISTE
vers l'égalité



Bousculons l'ordre des choses, sinon, le cours des choses nous bousculera. C'est le moment de tenir plus fermement le fil conducteur de notre action, il porte un nom qui exaspère tous les égoïsmes : égalité ! Principe philosophique, slogan de mobilisation, objectif annoncé de toute action socialiste fidèle à ses racines, la lutte pour l'égalité est nécessairement subversive.
Elle abat les privilèges, rabat les puissances, ridiculise la morale de coq de combat, des apologistes des "gagneurs". Elle annonce que l'épanouissement de l'individu, comme citoyen et comme personne, est la norme interne de notre action. Tout le reste : économie, institutions, politique, ne sont que des moyens qu'il faut sans cesse réévaluer à la mesure de leur efficacité pour l'homme. Beaucoup seraient d'accord avec cet objectif. Mais combien sont prêts à en accepter les moyens ? C'est le débat que doivent proposer sans cesse les socialistes par leurs programmes et leurs actions ! Ils sont la contradiction permanente proposée en alternance à l'ordre établi, toujours imparfait : Sysiphe est notre héros.
La question n'est pas de savoir si nous verrons le bout de notre combat et la cité parfaite, mais de savoir si nous avons des raisons de nous battre ! Qui veut la démocratie accepte la contradiction, la confrontation des programmes et des groupes sociaux qui les font leur.
Cette confrontation est le moment où la démocratie se fait pédagogie : on apprend dans la lutte sociale et dans le combat d'idées à faire vivre ensuite les acquis qui en résultent. Démocratie et société mobilisée sont les deux moments d'une même réalité : un civisme actif qui tourne le dos à l'assistanat ou au chacun pour soi. Il s'agit bien d'un projet politique : régénérer la société civile. Il faut vraiment en finir avec l'étouffoir du consensus à tout prix !
Nous n'avons pas à rougir de nos convictions, à demander pardon d'être insoumis, à décrocher de nos galeries les photos des pères fondateurs. Les heures de gloire des socialistes, ce sont les congés payés et non pas Suez ; leur titre de noblesse, c'est la réforme qui naît de l'utopie et non pas l'immobilisme qui naît de la résignation. ■

BREF... EN BREF... EN

■ Le Conseil d'Etat a acquis une réputation d'indépendance bien établie.
Mais, pour certains, la justice n'est bonne que quand elle les sert.
Quand un ministre de l'Intérieur est débouté pour l'expulsion d'un opposant marocain (Diouri), c'est un camouflet pour le pouvoir ;
si un député PS (Pezet) voit son recours légitimé, c'est une manipulation politique.
La hâte avec laquelle le juge Jean-Pierre et l'ex-inspecteur Gaudino crient à l'enterrement de l'affaire Urba sans même connaître les attendus du Conseil est décidément curieuse.
Gaudino y trouve matière à tremplin politique.
Avec Le Pen, Gaudin et Gaudino, les électeurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont "gâtés" !

■ **Inscriptions sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre.**
Attention, 1992 sera riche en élections (régionales, cantonales, voire référendum)
La démocratie s'use si l'on ne s'en sert pas !

■ Campagne nationale du MJS :
"NE RESTE TE PAS DANS TON COIN..., RENTRE DANS LE MOUVE... !"



Le MJS mène campagne sur ce thème (Affiches, autocollants, pin's).
Passez vos commandes au secrétariat national à la Jeunesse. Affiches et autocollants sont gratuits, les pin's sont à 10 F.
Le premier tirage étant déjà en voie d'épuisement, le MJS souhaite connaître vos besoins rapidement afin de réaliser une seconde série.

■ **Jean-Pierre Chevènement est entré en campagne pour le congrès. Avec un discours à double tonalité. Devant les militants de son courant, lors de son meeting à la Mutualité, il tint un langage très dur à l'encontre de Pierre Mauroy, du PS et de François Mitterrand. Mais face aux caméras de la télévision ("L'Heure de vérité"), s'adressant à un public plus large, il s'est transformé et modéré. En jouant sur les deux tableaux, l'ancien ministre de la Défense réussira-t-il à rassembler ses troupes ou à les désorienter ? Réponse dans moins d'un mois, au congrès du PS... de La Défense.**

■ En hommage à Michel de la Fournière, un ouvrage vient d'être édité, trois ans après la disparition de notre camarade.
200 pages qui rassemblent écrits et discours de 1950 à 1988, du militant chrétien à l'ambassadeur de France en Haïti, en passant par le syndicalisme étudiant et le militant PS du Loiret.
Ils témoignent de la préoccupation constante qu'a eue Michel pour les droits de l'homme, la liberté des peuples et la démocratie locale.
Les commandes peuvent être adressées à : association "Actualité de Michel de la Fournière", 48, boulevard Alexandre-Martin, 45000 Orléans. Prix : 170 F + 30 F d'envoi.

CONJONCTURE ECONOMIQUE

la priorité : consolider le franc

Le gouvernement guette les moindres signes de croissance. Mais les signes sont encore plus brouillés aujourd'hui, avec la hausse des taux d'intérêt. Pour Edith Cresson : "Sans dialogue social, il ne peut y avoir une politique économique compétitive."

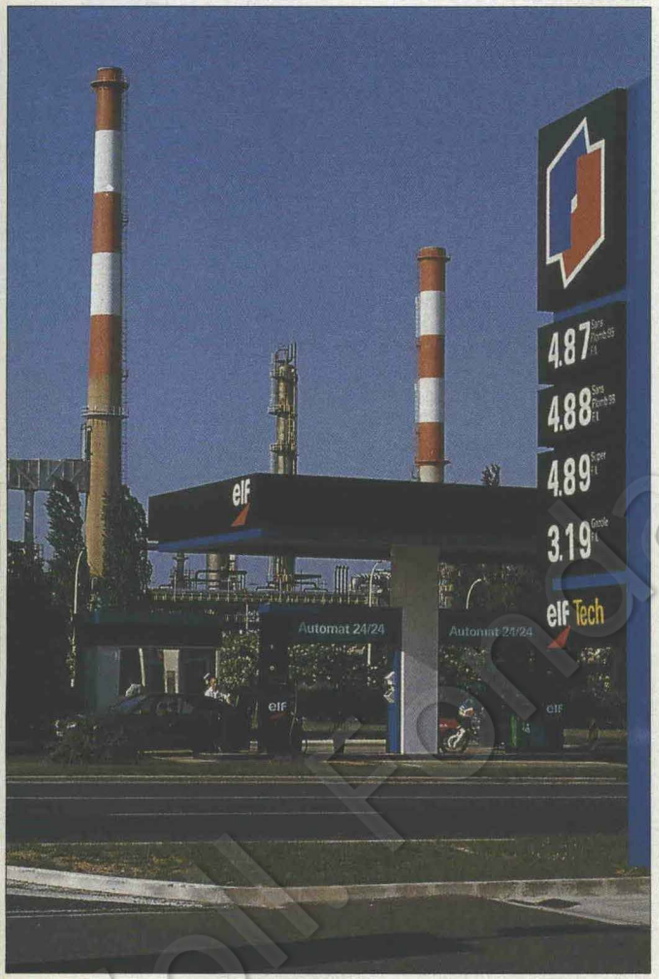

Elf : 2% de son capital s'ouvriront au privé.

Pierre Bérégovoy a dû avoir un pincement au cœur, lundi, en autorisant la Banque de France à relever ses taux directeurs et, donc, à augmenter le loyer de l'argent. Lui qui s'est tellement battu, depuis des années, pour parvenir au contraire à les baisser, et qui en était tellement fier, a pris cette décision "en raison des perturbations qui ont affecté les marchés internationaux des changes", et "pour assurer la stabilité du franc dans la conjoncture actuelle."

La situation est-elle si grave ? Oui. Pas tellement en France, d'ailleurs, que dans le reste du monde. Mais la France doit faire front dans la tourmente, même si celle-ci est, d'une certaine manière, largement artificielle. La croissance moyenne des pays industrialisés a été de 1,2% en 1991 : c'est le taux le plus faible enregistré depuis 1982, et il aurait été encore plus bas sans l'unification allemande. Mais, depuis juillet, les échanges commerciaux semblaient se réanimer : certains voyaient des signes de redressement aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et notaient qu'en France la production industrielle avait commencé à se redresser très légèrement au cours des deuxième et troisième trimestres. Les différentes Bourses avaient donc largement anticipé cette reprise.

UNE CRISE ARTIFICIELLE

Or, cette reprise boursière était artificielle car elle ne reposait pas sur une vraie reprise de la production. Tous les marchés boursiers savaient donc, depuis déjà plusieurs semaines, qu'il faudrait, un jour ou l'autre, remettre les pendules à l'heure, car la reprise, non seulement n'était pas au rendez-vous, mais risquait de se faire attendre encore longtemps. Vendredi dernier, la baisse de 3,9% de Wall Street donnait le signal du repli. Mais ce type de repli ne s'opère jamais en bon ordre. Les capitaux internationaux lâchent le dollar pour se reporter sur le mark et provoquent mécaniquement la plongée du franc vers son taux plancher.

"Il est important que les marchés comprennent que le franc est une monnaie solide qui entend se faire respecter", affirmait Pierre Bérégovoy, mardi, un jour après la hausse des taux d'intérêt. La défense du franc est toujours la priorité des priorités.

Le message est clair. Il s'adresse aux marchés financiers, mais aussi, sans doute, à toutes les catégories sociales qui, à force de ne voir que leurs propres intérêts à courte vue, risquent de mettre en péril l'équilibre de l'économie, et du franc. Le Quai de Bercy n'a jamais vu d'un très bon œil le déficit budgétaire se creuser, même s'il ne manque pas une occasion de faire remarquer que la cause est plus à rechercher du côté de la faiblesse des rentrées budgétaires plutôt que du côté des dépenses. Il n'en monte pas moins toujours la garde pour freiner les ministres "dépensiers" qui céderaient volontiers aux revendications des manifestants de tout poil pour calmer le jeu social.

"L'économie française est saine en profondeur", répète encore le ministre, mardi. A preuve, il maintient pour le jour même l'offre publique de vente de 25% du capital du Crédit local de France destinée à ouvrir davantage son capital aux capitaux privés. Il maintient également la mécanique qui doit aboutir à brève échéance à une offre publique de vente de 2% du capital d'Elf Aquitaine qui fera descendre la participation de l'Etat presque au minimum autorisé de 50,1%. Le gouvernement, en outre, va modifier la loi sur les assurances pour permettre à la participation de l'Etat de descendre au-dessous de la barre des 75% de leur capital.

CHANGER LE TRAVAIL, UN INVESTISSEMENT D'AVENIR

Sans une économie saine, rien de tout cela ne serait possible. Mais une économie ne peut être véritablement saine sans une relance de la politique contractuelle, une meilleure organisation du travail. Edith Cresson l'a, une nouvelle fois, réaffirmé devant les députés lundi : "La France, sur ce plan, en dépit des lois Auroux, est en retard, notamment par rapport à l'Allemagne." Les entreprises doivent comprendre qu'un vrai dialogue social est un investissement primordial pour leur avenir. C'est tout le sens de la bataille de Martine Aubry qui plaidera en conseil des ministres, pour "changer le travail".

Monique Grima

MICHEL "LUTTER CONTRE LE CHOMAG

Un quatre-pages que les lecteurs de "Vendredi" pourront étudier, trois grandes affiches, un tract, des déplacements dans toute la France pendant deux mois : le Parti socialiste lance une campagne sur l'emploi. Michel Debout, secrétaire national aux Entreprises, la présente.

Michel Debout. *Il peut sembler contradictoire de mener une campagne pour l'emploi au moment où l'on connaît les chiffres du chômage qui préoccupent tant les Français, mais aussi le gouvernement et tous les socialistes. Mais c'est parce que nous connaissons cette situation que nous avons la volonté d'y porter réponse et, surtout, de refuser de baisser les bras. Les causes du chômage sont multiples : il n'existe pas de recettes toutes faites.*

BREF... EN BREF... EN

■ **9.169 véhicules de transport, 466.474 animaux vivants, dont 75.564 bovins, 98.279 tonnes de viande, dont 46.096 tonnes de viande bovine, ont été contrôlés aux frontières et à l'intérieur du territoire par les services des douanes, depuis le 16/9. 108 véhicules ont été refoulés.**

■ La vente des vignettes automobiles pour 1992 se fait dans les débits de tabac et aux recettes locales des impôts implantées en milieu rural, jusqu'au au mardi 3/12. Elles sont de couleur verte.

■ **Les prix de détail ont augmenté de 0,4% en octobre, alors que la hausse était de 0,2% les deux mois précédents. Cette flambée, toute relative, est due aux hausses des prix du tabac et des loyers.**

■ La Poste continuera à accorder des chéquiers à ses clients gagnant moins de 4.000 F / mois : elle retire toute référence à un salaire minimal. Par ailleurs, elle organise une exposition à Paris, sur "les couleurs de l'argent", qui évoque les différents modes de représentation de l'argent du XVIe siècle à nos jours.
Cette opération de mécénat est destinée à faire valoir ses services financiers : 20 millions de livrets d'épargne, 9 de comptes chèques, 1,5 de cartes bancaires, 1,2 de comptes d'épargne populaire et Codevi, 1 d'épargne-logement.

■ **Unimétal, filiale d'Usinor-Sacilor, a annoncé la suppression de 2.450 emplois d'ici à 1994, soit près d'un tiers de son effectif. En 1995, 400 emplois supplémentaires seront, en outre, supprimés à l'acierie de Gandrande, en Moselle.**

■ Le revenu brut agricole moyen en baisse de 7,3% cette année, selon l'INSEE. Cette chute s'explique par la persistance des excédents agricoles et la réduction du soutien communautaire aux marchés.

■ **Les allocataires du RMI touchent en moyenne 1.670 F par mois. Pour un tiers, c'est la seule ressource, pour un autre tiers, elle ne représente que 50% de leurs revenus. Sur un an, 20% sont sortis du RMI de façon durable, 15% le perçoivent de manière irrégulière. Rapport du CERC, n°102.**

DEBOUT : ■ E, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS"

C'est pourquoi il est plus que jamais nécessaire que les mesures gouvernementales trouvent leur plein effet, qu'elles soient relayées à tous niveaux, jusques et y compris, au cœur des entreprises. Les dernières annoncées par le gouvernement peuvent être d'une très grande portée, avec les 7,5 milliards consacrés, notamment, à l'aide à la création d'emplois pour les jeunes. Mais nous savons depuis dix ans que, pour qu'une politique de l'emploi réussisse, il faut une mobilisation de tous les acteurs socio-économiques, de façon à ce que les aides apportées aux entreprises ne se transforment pas en aides à fonds perdus.
C'est pour cela que nous organisons cette campagne, à la fois d'explication et de mobilisation, pour que chacun comprenne bien que "lutter contre le chômage, c'est l'affaire de tous."

■

PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Besançon dix ans après

Le modèle français, dont Gilbert Bonnemaison, maire d'Epinay-sur-Seine, fut l'initiateur, a été le moteur de deux réunions internationales. Paris et Versailles ont abrité les conférences, dont le sommet interministériel des Nations-Unies sur la prévention de la délinquance. Descente à Besançon pour une illustration sur le terrain.

A l'ombre de sa vieille citadelle, Besançon, lové dans une boucle du Doubs, n'a jamais imaginé qu'il puisse être épargné par la délinquance. La capitale de la Franche-Comté n'a attendu ni le malaise des grands ensembles, ni l'explosion des banlieues pour faire face à ce phénomène.
Dès le début des années 80, Robert Schwint, le maire socialiste qui a participé à la mission de Gilbert Bonnemaison, fonde un conseil communal de la prévention de la délinquance (CCPD). "Du commissaire de police aux enseignants, nous invitons tous ceux qui, de près ou de loin, sont en contact avec la jeunesse à réfléchir avec nous, explique Raymond Jeanniard, l'adjoint au maire chargé du dossier prévention. "Entre chaque assemblée plénière, des antennes de prévention ont pour tâche de pointer les difficultés dans les quartiers. Puis, quatre commissions spécialisées dans les domaines de l'accompagnement social, de la population pénale, de la toxicomanie et de l'habitat social, émettent des propositions qui débouchent sur des réalisations concrètes. Par exemple, à "Clairs Soleils", les habitants et les différents acteurs sociaux du quartier, l'un des plus difficiles de la ville, découvrent que certains jeunes se droguent. La commission toxicomanie décide alors de confier une mission à l'association Espoir-Drogue tout en lui donnant les moyens de travailler plus efficacement. Les centaines d'associations de la ville, comme l'ensemble des équipements sociaux, sont mis à contribution. Les moyens injectés sont considérables : la mairie, hors frais de personnel des six éducateurs de prévention, de travailleurs sociaux et autres animateurs communaux, consacre plus de 3,5 millions de F à cette bataille.
De leur côté, les magistrats jouent aussi la carte de la prévention sans pour autant ignorer la solidarité avec les victimes. Si, en 1990, 129 peines de travaux d'intérêt général ont été prononcées, des milliers de dossiers ont été traités par l'association d'aide aux victimes du département.

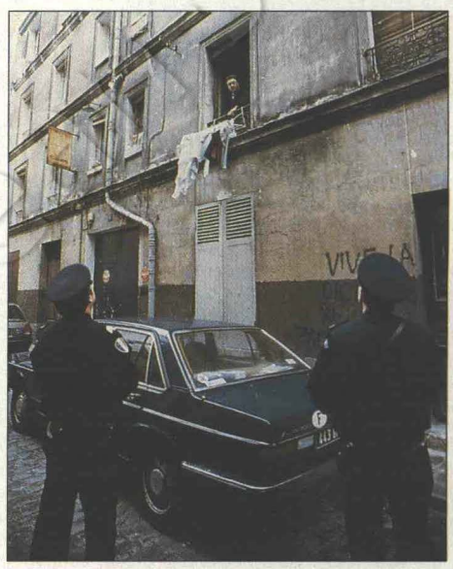

Malgré cette énorme machine, la petite délinquance augmente sans cesse depuis le début des années 80. "Ici comme ailleurs, il s'agit surtout de délits mineurs, vols ou agressions, qui empoisonnent la vie des habitants, souligne Marc Dreyfus, procureur général au tribunal de Besançon. "Parfois, quelques débordements peuvent paraître inquiétants. Cet été, des jeunes ont mis à sac l'une des maisons de quartier. A plusieurs reprises, la police a essuyé des jets de pierres et a dû battre en retraite. Quelques mauvaises langues soutiennent que les forces de l'ordre ne peuvent plus pénétrer dans les quartiers sensibles dès la nuit tombée. "C'est faux, rétorque André Ben Tolila, directeur départemental des polices urbaines. Nous refusons d'intervenir quand les esprits sont trop chauds. Mais, croyez-moi, dans les jours qui ont suivi, nous avons interpellé les auteurs de ces agressions. Ce sont toujours les mêmes, tout au plus une cinquantaine de multirécidivistes, âgés de 15 à 25 ans, bien connus de mes services. Las, nous n'avons aucune prise sur eux..."Quant à l'îlotage policier, il n'est pas appliqué avec toute la bonne volonté l'on pourrait en attendre. Manque d'effectif, peut-être. En tout cas, la police traîne les pieds...

Beau joueur, le patron de la prévention à la mairie de Besançon convient de l'aggravation de la délinquance. "Les mesures de justice concernant les mineurs sont inadaptées, estime Raymond Jeanniard. Et comment ne pas mettre en cause la crise économique qui produit tous les jours un peu plus d'exclus ?" N'empêche. Chacun est convaincu que, sans le dispositif de prévention, Besançon aurait été confronté à un véritable déferlement de la délinquance. D'ailleurs, le succès enregistré par certaines initiatives, l'accompagnement scolaire, l'insertion professionnelle ou la régie de quartier, est comme une bouffée d'espoir. La prévention finira bien par payer. A condition d'être patient. Patient et obstiné.

Claude Lesaulnier

LECTURE

■ QUAND LES MOTS SONT DES ARMES... ■

Qui écrit les discours des hommes politiques ? Trois journalistes, Emmanuel Faux, Thomas Legrand, Gilles Perez, dévoilent qui sont les "nègres" des hommes politiques et quelles sont leurs méthodes de travail (1). Cet ouvrage, parfois drôle et cruel, a pour principal mérite de démonter le rapport des politiques aux mots.
Point fort de la démonstration : le chapitre consacré au Front national. Il met à nu la stratégie linguistique de l'extrême droite. "Certains termes, explique Mégret, transportent avec eux une doctrine politique. Notre stratégie sera de contraindre, par la force des mots, nos adversaires à rentrer dans notre logique." D'où un vocabulaire propre au FN ("préférence nationale", "cosmopolitisme", "droit-de-l'hommistes", etc.) qui, propagé par Le Pen et ses partisans, a pour but de répandre insidieusement l'idéologie dangereuse de l'extrême droite. Plus ces termes seront repris dans toutes les couches de la société française, plus le Front national fera progresser ses idées. "Chacun des mots étant lourd d'implication idéologique (...), il ne faut donc pas répandre les termes de ses adversaires", conseille Mégret à ses militants. Au Front national, "les mots sont des armes"...
A tous ceux qui veulent combattre l'extrême droite, ce livre apporte de précieux éléments de réflexion.

J.-P.B.

(1) "Plumes de l'ombre", Ramsay, 265 p., 110 F.

LES NOUVEAUX COLLEGES

du français, de la technologie et une vraie qualification

Renforcer le français et la technologie, assouplir la structure classe et les emplois du temps, généraliser les études dirigées, transformer le brevet. Novatrices, les propositions du CNP attendent le verdict ministériel, au printemps.

Après l'école primaire et le lycée, il restait à rénover le collège, maillon faible du système éducatif, où se consolident, souvent définitivement, les difficultés des enfants. Constat de départ de Didier Dacunha-Castelle, président du Conseil national des programmes (CNP) : le collège fonctionne comme un "modèle réduit du lycée d'enseignement général". Un dysfonctionnement majeur qui le rend inapte à accueillir les enfants de la démocratisation. Pas question pour le CNP de revenir sur le collège unique "toute remise en cause de cet acquis social serait une régression". Avis aux partisans de l'apprentissage qui songent à redescendre l'âge de fin de scolarité obligatoire à 14 ans. Pour résoudre le casse-tête de l'hétérogénéité des classes, le CNP propose d'allier la structure classe à des groupements temporaires. Un enseignant prendrait des élèves de plusieurs classes pendant qu'un autre ferait travailler son petit groupe. Dans le même esprit, des mini-collèges de quatre ou cinq classes seraient mis en place dans les établissements de plus de 200 élèves.
De la souplesse donc, y compris dans les emplois du temps : fin de "l'organisation immuable de l'heure de cours, de la journée, de la semaine scolaire."
Idée force : la responsabilisation. Chaque professeur suivrait en priorité cinq ou six élèves. Les études dirigées seraient généralisées. Pour les élèves en grande difficulté -moins de 10%- une équipe permanente de suivi, réunissant responsables éducatifs, professionnels, élus locaux..., organiserait études et insertion, le collège ne pouvant plus laisser partir des jeunes sans qualification. Autre point fort du rapport : un renforcement de l'horaire de français, véritable lieu de la sélection, beaucoup plus que les mathématiques, et de la technologie, "pour favoriser les vocations techniques".
Enfin, le CNP demande la réorganisation du brevet "à valeur professionnelle nulle". Il serait accordé par le conseil de classe et après rédaction d'un dossier sur un secteur professionnel au choix de l'élève.
Reste à souhaiter que ces propositions novatrices ne soient pas dénaturées par la conjugaison des difficultés matérielles et de l'inertie du système. Verdict de Lionel Jospin au printemps.

Patricia Jaffray

BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF

■ **Sida : 75% des adultes séropositifs le sont devenus par relation hétérosexuelle (source OMS). C'est aujourd'hui le mode de contamination majeur, loin devant la toxicomanie et l'homosexualité.**

■ Un nouveau bacille tuberculeux serait responsable de la mort de 13 prisonniers dans l'Etat de New York.
Jugée bénigne depuis les antibiotiques, la tuberculose va-t-elle redevenir ce mal terrible dont on ne sortait pas ?
Pour l'instant, pas de traitement efficace.
Le bacille a déjà été retrouvé dans d'autres Etats du pays.

■ **Trois Américains sur quatre seraient prêts à payer plus d'impôts pour financer un système national d'assurance santé (sondage "Time"-CNN). Résultat à méditer au moment où certains, dans l'opposition, prônent les assurances privées contre la Sécurité sociale.**

■ 67.500 étudiants suivaient une classe préparatoire à la rentrée 1990, soit une augmentation de 7,4% par rapport à 1989, et de 71% en dix ans.
Les filles restent minoritaires, 36%, et leur proportion augmente très lentement.

■ **FCPE et PEEP, les deux grandes fédérations de parents d'élèves, approuvent les propositions du Conseil national des programmes pour le collège. Un front plus uni que celui des enseignants : SNI-PEGC et SGEN-CFDT soutiennent le projet, SNES et SNALC le condamnent.**

■ Les sections de techniciens supérieurs connaissent un essor continu : avec près de 200.000 élèves à la rentrée 1990, elles enregistraient une progression de 11,4% par rapport à l'année précédente.
Au total, les effectifs ont triplé en dix ans.

■ **Deux nouvelles universités, parmi les sept prévues par le plan Universités 2000, dans le Nord-Pas-de-Calais : l'université d'Artois, à Arras, et l'université du Littoral, à Dunkerque. Les décrets de création, parus au JO, prévoient plusieurs sites pour chacune des deux : Arras, Béthune, Douai et Lens pour la première ; Dunkerque, Boulogne, Calais et Saint-Omer, pour la seconde.**

■ Grèves en décembre dans les lycées ? Premier syndicat d'enseignants en lycée, le SNES est en colère : "Puisque dans ce pays seule la force compte, nous sommes prêts à engager une action et à utiliser tous les moyens", dit Monique Vuaillat, sa secrétaire générale. Motifs : le transfert croissant de responsabilités aux collectivités locales, la nouvelle formation des maîtres dans les IUFM, le poids croissant des taches dévolues aux enseignants.

■ **Bientôt des vélos sur les campus ? Le système, instauré par Michel Crépeau, à La Rochelle, pourrait être adopté sur certaines universités très étendues.**

■ Le bac et l'égalité des chances : colloque le 25 novembre de la revue "Esprit" et du journal "L'Etudiant" à l'Holiday Inn, de Paris. ☎ 48.07.41.16

DOSSIER

LE MEDIATEUR SUR LA VOIE DE L'EQUITE

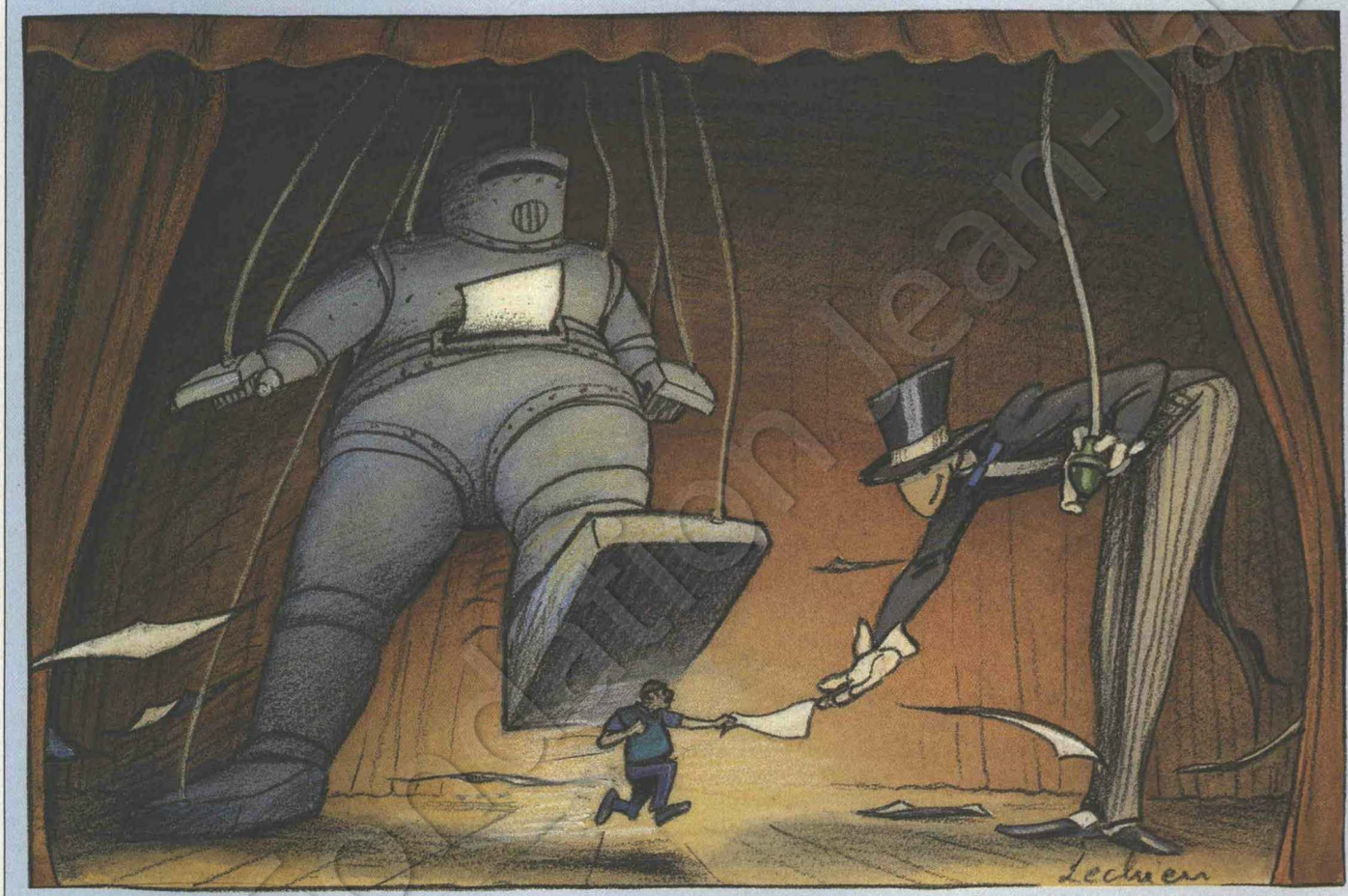

Chargé d'aider les citoyens en conflit avec une administration ou un organisme assimilé, le médiateur de la République intervient aussi bien sur le plan du droit que sur celui de l'équité. Il a aussi un rôle préventif et peut suggérer des réformes pour améliorer le fonctionnement du service public.

Véritable autorité indépendante, mise gratuitement à la disposition des personnes qui contestent une décision administrative, l'institution du médiateur a été créée par l'Etat en 1973 (1). C'est obligatoirement par l'intermédiaire d'un député ou d'un sénateur que le citoyen peut saisir le médiateur. Il peut aussi s'adresser au délégué départemental du médiateur (au nombre de 101), qui a pour mission d'apporter une solution aux conflits locaux. Les dossiers importants sont traités à la médiature qui groupe de grands techniciens du droit et de l'administration. Nommé en conseil des ministres pour une durée de six ans, le médiateur recherche avec l'administration les moyens de régler rapidement et à l'amiable un différend né, par exemple, d'un retard anormal pour prendre une décision, d'un refus injustifié d'accorder une prestation, des conséquences inéquitables résultant d'une décision... Il a aussi le pouvoir de proposer des réformes pour améliorer le fonctionnement du service public (2). Il n'est pas compétent pour s'immiscer dans les litiges qui mettent aux prises les personnes privées entre elles, ni pour mettre en cause le jugement d'un tribunal.

Bien que l'accès aux juridictions ait été facilité, engager un procès est encore une opération difficile et d'un

Dossier préparé par Chrystie Lipani

côut élévé. Les tribunaux sont engorgés par le nombre d'affaires à juger et rendent leurs décisions après des délais trop longs. Il fallait donc trouver un système qui rétablisse un meilleur équilibre des forces et des intérêts du citoyen en cas de litige. L'institution du médiateur s'inspire de celle de l'ombudsman qui existe dans les pays nordiques depuis plus de deux siècles.

En Europe, les médiateurs n'ont pas tous le même statut. Les principales différences concernent le mode de nomination, la durée du mandat (variable de 4 à 6 ans, non renouvelable en France, renouvelable en Autriche, Danemark, Espagne...), des conditions de saisine, (directe pour la plupart, sauf en France et en Grande-Bretagne) et des compétences (administration et défense des libertés en Espagne, Suède, Portugal, l'ensemble des adminstrations en France, Finlande, Irlande, Norvège, Pays-Bas et administrations d'Etat seulement au Danemark, en Grande-Bretagne).

23.000 dossiers en 1990

Face à une administration qui ne cesse de s'alourdir, les interventions du médiateur sont de plus en plus nombreuses. Depuis 1973, la progression des affaires traitées a augmenté régulièrement de 10% par an. M. Paul Legatte, actuel médiateur, a examiné 23.000 dossiers en 1990, soit 30% de plus qu'en 1989. Il a réglé plus de deux tiers des cas, a déposé 28 propositions de réformes des textes législatifs ou réglementaires (3). L'accroissement du nombre de dossiers devrait s'accentuer dans les prochaines années et impliquer la poursuite de l'effort de décentralisation de l'institution. Si le médiateur permet d'améliorer les rapports entre l'adminstration et les citoyens, il participe aussi, à sa manière, à l'effort de modernisation du service public, un renouveau qui s'impose dans la perspective de l'Europe et qui suppose la reconnaissance des droits de chacun. ■

(1) La loi n° 73-6 du 3 janvier 1973, instituant un médiateur de la République a été complétée par la loi n° 76-1211 du 24 décembre 1976 et la loi n° 89-18 du 13 janvier 1989.
(2) Exemple de dispositions prises en 1990 : accélérer le versement des intérêts moratoires dus par l'adminstration fiscale à la suite d'un dégrèvement.
(3) La répartition des affaires examinées est la suivante : secteur social 33%, administration générale 19%, secteur fiscal 18%, agents publics et pensions 16%, urbanisme 9%, justice 5%.

PAUL LEGATTE : "L'ETAT DEVRA DONNER A CETTE INSTITUTION LES MOYENS D'EVOLUER"

Paul Legatte, conseiller d'Etat honoraire, ancien membre du Conseil constitutionnel, occupe la fonction de médiateur de la République depuis le 5 mars 1986.

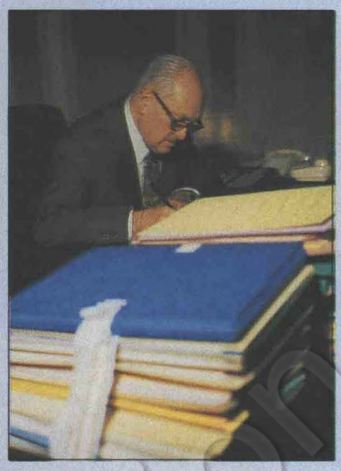

Dans la perspective de l'Europe de 1993, de la mise en place du droit communautaire, comment voyez-vous l'évolution du rôle du médiateur, faudra-t-il envisager une extension de ses pouvoirs ?

Paul Legatte. Il existe déjà des médiateurs dans la moitié des pays européens. Leurs pouvoirs ne sont pas identiques, mais leur fonction est toujours d'aider l'usager des services publics en cas de différend avec une administration. L'extension de la Communauté va entraîner de nouveaux litiges. Déjà, le médiateur français connaît des difficultés concernant l'application du droit européen par l'administration française. Si cela est justifié, j'interviens auprès des autorités françaises pour obtenir satisfaction. L'Europe va multiplier les interventions du médiateur en raison de la difficulté de la traduction française des directives communautaires. Le médiateur sera amené à proposer des réformes concernant l'application des textes communautaires. Mes pouvoirs actuels sont suffisants pour l'exercice de ma mission. Il est question, aussi, de créer un médiateur européen. Il sera chargé de régler les différends avec les institutions européennes.

Ne devrait-on pas changer les statuts du médiateur afin que nous puissions le saisir directement sans l'intervention d'un parlementaire ? Ce passage forcé par un intermédiaire n'est-il pas un frein pour certains ?

Certains ne veulent pas passer par l'intermédiaire d'un parlementaire bien que ceux-ci ne refusent pas de transmettre la requête. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de supprimer ce filtre. Il a été institué par les parlementaires et il serait désobligeant d'exiger sa suppression. Les parlementaires vérifient si la demande est fondée, si elle mérite mon intervention. Les petites affaires peuvent être réglées directement par les délégués départementaux (ils traitent les quatre cinquièmes des affaires) et, pour les rencontrer, il n'est pas utile de passer par un intermédiaire.

En proposant des réformes, vous développez une action de prévention, n'est-ce point là le signe que l'institution du médiateur amorce un nouveau virage ?

La prévention est primordiale. Depuis le début de l'institution, 457 réformes ont été proposées. Depuis que j'ai pris mes fonctions, j'en ai proposé plus de 200. J'ai fait modifier des lois, des décrets, permis de faire prendre des circulaires par les ministres pour améliorer le fonctionnement des administrations. L'amélioration des relations avec le public est le souhait des ministres, mais, parfois, les services se font tirer l'oreille.

Dans une société qui devient de plus en plus complexe, quelles sont les principales difficultés de votre tâche ?

Le médiateur n'apporte pas une réponse à tout. En 1991, je vais recevoir 30.000 réclamations. Dans le même temps, les tribunaux administratifs traitent de 90.000 cas. On constate un déficit extraordinaire. Pourquoi ces cas ne sont-ils pas portés devant le médiateur ? Une intervention sur trois évite un contentieux. Dans quatre ou cinq ans, il y aura 120.000 dossiers par an. Pour mes successeurs, le travail sera considérable. Il faudra adapter l'institution et l'effort devra porter sur les délégués départementaux. Leur nombre devra augmenter. La fonction du médiateur est appelée à se dévelop-

■ LE CALVAIRE D'UNE FAMILLE ■

Samuel a perdu un bras. L'intervention du médiateur permet aux parents de ne pas avoir à rembourser la somme d'un million de F.

Le 3 avril 1976, lorsqu'il entre au CHU de Nantes, pour de violentes diarrhées, le petit Samuel Douet n'a que quelques mois. Trois jours plus tard, il est amputé d'un bras, entre le coude et l'épaule. "Le matin, il a fallu le placer sous perfusion, explique Thérèse, sa mère. Cela entraîna l'arrêt de la circulation sanguine et provoqua la gangrène. Le personnel ne s'en est aperçu que vers 21 heures. C'était trop tard. Le bras était mort. Avec une meilleure surveillance, ça ne se serait pas produit. A l'hôpital, nous n'avions aucune explication mais une puéricultrice nous a dit qu'il y avait eu une erreur, qu'il faudrait faire quelque chose."

Encore sous le choc, quelques semaines après l'accident, M. et Mme Douet font une déposition devant le tribunal administratif par l'intermédiaire d'un avocat. Ils entament aussi une procédure pénale, vite abandonnée faute de moyens. En septembre 1985, le tribunal administratif rend son jugement imputant au CHR un défaut de surveillance et le condamnant à payer à la famille un million de F. En mai 1986, la famille Douet apprend que les médecins et leur assurance ont fait appel auprès du Conseil d'Etat. Plus aucune nouvelle jusqu'en juin 1989 et puis, c'est le verdict. Le Conseil d'Etat annule le jugement du tribunal et M. et Mme Douet doivent rembourser le capital. "Notre seule issue, poursuit Réné Douet, était de saisir très vite le médiateur.

Le dossier fut transmis en octobre 1989 et les premiers contacts avec le médiateur eurent lieu en décembre 1989." Courant 1990, les assureurs ont fait plusieurs tentatives auprès de M. et Mme Douet pour récupérer leur dû. Ils voulaient mettre leur maison sous scellés. La famille, pourtant bien éprouvée, a tenu bon, il n'était pas question de faire quoi que ce soit avant l'intervention du médiateur.

"Le 17 oc
médiature.
calvaire.
avait aba
médiateur
nationale,
étions enfi
peur. La p
Samuel, a
conscient
autres. Th
vent mis
aller jusqu
après l'ac
veillance.
qué, dému

(1) Le minis
Affaires so
qu'elle devr

per, mais les moyens devront suivre aussi. Une vertu de l'institution est d'aller vite, cela doit continuer.

Vous souhaitez l'adoption de loi tendant à faciliter l'indemnisation des victimes d'accidents thérapeutiques. Où en sommes-nous aujourd'hui de la réflexion ?
Les ministres ont adressé la loi aux services et leur réponse est négative. Pourtant, Bruno Durieux et Michel Sapin y sont favorables. Le gouvernement travaille sur un texte. Le tout est d'arriver à une solution qui ne n'obère pas le budget de l'Etat. Le gouvernement cherche, à travers le concours des compagnies d'assurances. Cela me paraît fâcheux au point de vue de l'éthique, car le droit d'indemnisation est fondé sur la solidarité nationale.

Que sont les interventions en équité ?
Elles visent à compenser les effets d'une décision légalement prise, c'est-à-dire prise conformément à la lettre de la loi. L'administration a appliqué la loi à la lettre. Mais la loi est parfois incomplète ou mal rédigée. Elle n'a pas prévu des solutions pour tous les cas particuliers. Certaines conséquences de la loi ne sont pas supportables par le dégré de sensibilité actuel de notre société. Le médiateur portait un jugement sur l'application de la loi. Depuis 1976, la nouvelle loi, qui a permis au médiateur d'intervenir en équité, lui donne le pouvoir d'apprécier le bien-fondé de la loi. Il s'agit d'une révolution dans notre droit. ■

MEDIATEURS DEPUIS 1973

- **Antoine Pinay (1973-1974) ;**
- **Aimé Paquet (1974-1980) ;**
- **Robert Fabre (1980-1986) ;**
- **Paul Legatte, depuis 1986.**

obre 1991, par un coup de téléphone de la précise René, nous avons appris la fin de notre a compagnie d'assurances "La Préservatrice" ssé la somme à rembourser à 700.000 F. Le avait demandé à l'Etat, au nom de la solidarité le prendre en charge cette somme (1). Nous soulagés." Les parents de Samuel ont eu très aie n'est pas refermée, mais se refermera-t-elle ? ujourd'hui, essaie de surmonter son handicap. qu'il n'est pas tout à fait un garçon comme les rèse n'oubliera pas. "Nous nous sommes sou- n question, dit-elle, mais nous étions prêts à au bout. Si un expert avait été là, tout de suite ident, il aurait pu prouver cette erreur de sur- Quand une telle chose se produit, on est cho- ni, on ne sait pas toujours ce qu'il faut faire."

ère des Affaires sociales a délégué à la direction des iales de Loire-Atlantique une somme de 700.000 F, ensuite mandater à la compagnie d'assurances.

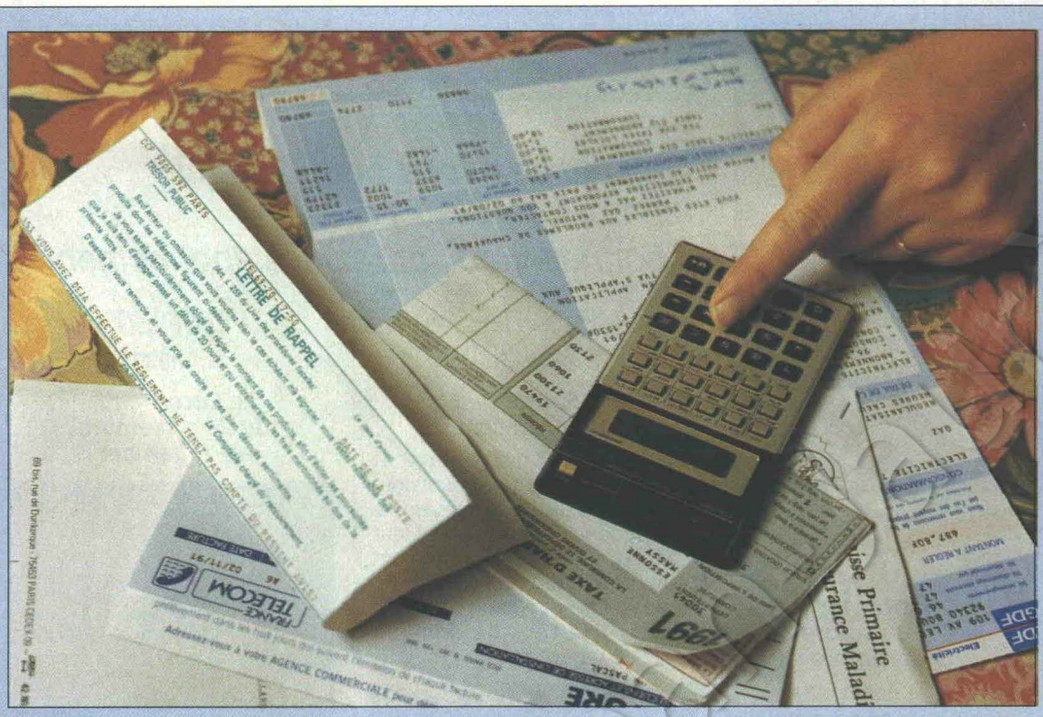

A LAON, SUR LE TERRAIN

Dans chaque département, le délégué du médiateur filtre les affaires. Dans la plupart des cas, il intervient directement.

Elles ont lu un communiqué dans la presse locale, elles sont orientées par la mairie ou encore, et c'est de loin la meilleure publicité, elles ont entendu dire que le délégué départemental du médiateur pouvait les aider. Peu importe, les personnes qui téléphonent à Daniel Herment ou qui viennent le voir à la préfecture de Laon (Aisne) sont perdues, parfois affolées devant les décisions prises par les administrations. Le délégué est un peu comme la solution du dernier recours. "Je suis parfois confronté à des difficultés qui ne sont pas dans mes compétences, explique Daniel Herment, mais j'aiguille les personnes. Par exemple, quelqu'un qui vient pour un conflit du travail, je l'envoie vers le conseil des prud'hommes. J'ai un rôle de filtre, je fais une sélection entre les dossiers qui ne sont pas du ressort du médiateur. Dans de nombreux cas, j'interviens directement auprès de l'organisme concerné. Si le litige est important, je conseille la saisine du médiateur."
Daniel Herment possède une formation juridique et une maîtrise de droit. Il a commencé sa carrière en préfecture, en 1984, comme chef de bureau environnement et réglementation. Il a été nommé délégué du médiateur en 1986 et exerce la fonction de chef de bureau de l'administration générale et des élections. La sélection des délégués est faite directement par le médiateur de la République sur proposition des préfets. Chaque année, en octobre, Paul Legatte reconduit ou non le délégué dans ses fonctions. Une mission considérée comme bénévole. Pour ceux qui viennent voir le délégué avec un dossier complet, tout va très vite. "Mais le plus souvent, poursuit Daniel Herment, les personnes s'embrouillent dans leurs explications, il manque des pièces.

Des cas déchirants

La plupart viennent après avoir déjà fait une démarche préalable auprès de l'administration. Certains cas sont déchirants." Il se souvient d'une jeune femme en conflit avec l'EDF pour une facture impayée. Il n'y avait pas d'erreur de la part de l'organisme. La jeune femme avait seulement peur que la DASS lui retire son enfant sous prétexte qu'elle ne savait pas gérer son budget.
Les personnes n'hésitent pas à venir rencontrer le délégué. "En revanche, insiste-t-il, même si leur cas est grave, certains n'osent pas s'adresser à un député pour saisir le médiateur. Une saisine plus large serait une bonne chose." Daniel Herment est confronté à tous les types de litiges : retraites, pensions, invalidité, affaires sociales, fiscales, accès au logement... "Les organismes sont parfois conciliants, ajoute le délégué. Un jour, une dame qui payait régulièrement 1.500 F de téléphone a reçu, après son déménagement dans une commune rurale, une facture de 23.000 F. Elle affirmait n'avoir pas plus téléphoné qu'avant. Elle avait aussi vu des agents des Télécom effectuer des travaux sur le poteau téléphonique près de sa maison. Après mon intervention, Télécom, dans le doute, a accordé un dégrèvement de 20.000 F. " Fin 1991, Daniel Herment aura traité près de 300 dossiers (232 en 1990). Chaque année, il fait un rapport détaillé sur son activité au médiateur, il peut aussi lui suggérer des réformes. "Cette fonction est stimulante et enrichissante, dit-il. Nous avons un contact humain que n'a peut-être pas le médiateur. J'essaie toujours de régler l'affaire comme si s'était moi qui étais confronté à cette difficulté." ■

ADRESSES UTILES

- ***Le médiateur de la République,***
53 avenue d'Iéna, 75116 Paris,
☎ 45.01.86.56
- ***Assemblée nationale,***
126 rue de l'Université, 75007 Paris.
- ***Sénat,*** 15 rue de Vaugirard, 75006 Paris.

Le rapport annuel du médiateur est en vente à la direction des Journaux officiels, 26 rue Desaix, 75727 Paris cedex 15, ☎ 45.78.61.39.

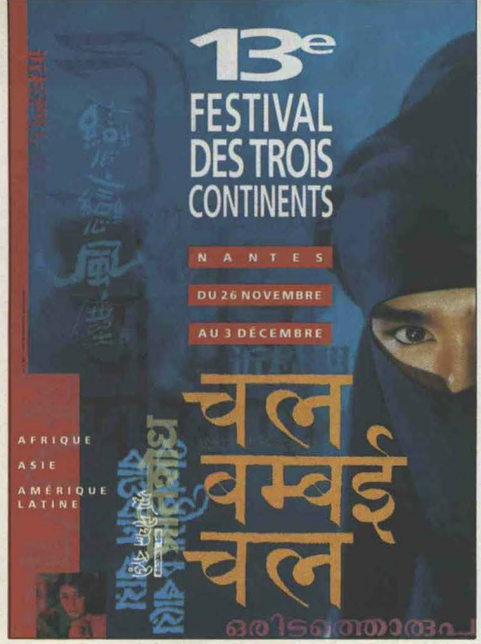

• 13e FESTIVAL • DES TROIS CONTINENTS

Nantes, du 26 novembre au 3 décembre

En présence de nombreuses personnalités du cinéma mondial, plus de 70 films d'Amérique latine, d'Afrique, d'Asie et d'Océanie vont envahir pendant sept jours les écrans nantais... Une déferlante d'images à ne pas manquer !

20 entrées gratuites pour nos lecteurs se présentant avec ce "Vendredi" sous le bras, à retirer à l'accueil du festival (Médiathèque), sur l'ensemble de la programmation.

• FESTIVAL • FEMININ PLURIEL

Eysines, Bordeaux du 4 au 8 décembre

Troisième édition de ce festival qui propose un voyage, avec des créations de femmes, à travers l'actualité et les arts qui font notre culture contemporaine... Musique, théâtre, cinéma, expositions (peinture, photographies, B.D.)... Place aux rencontres et au spectacle.

15 places gratuites pour nos abonnés sur l'ensemble de la programmation.



Qu'attendez-vous pour devenir membre du Club ?
Abonnez-vous, offrez des abonnements.

• RENCONTRES • TRANSMUSICALES

Rennes, du 4 au 7 décembre

Haut lieu de défrichage et d'émergence des musiques nouvelles, véritable zone sonore internationale, 12 ans après leur création, les Transmusicales sont toujours à l'affût de nouveautés. Si vous voulez savoir de quoi sera fait le rock de demain, soyez au rendez-vous !



20 places gratuites sont réservées à nos abonnés pour la soirée du 7 décembre de la salle omnisports.

Au programme : The Little Rabbits, Curve, Momma Stud, Nirvana et James.

• LA PASSION • DU PREMIER FILM

Savigny-le-Temple (77), du 29 novembre au 8 décembre



Un tour d'horizon complet du jeune cinéma français. Des courts métrages récents permettant de révéler au public des films peu diffusés. Des longs métrages déjà sortis ou inédits, pour découvrir de nouveaux auteurs.

20 entrées gratuites pour nos abonnés à retirer à l'accueil du festival (Maison Jacques-Prévert), sur l'ensemble de la programmation, aux personnes se présentant avec ce "Vendredi" sous le bras.

• *BERESHIT* • (Genèse)

Le Lucernaire, du 20 novembre au 15 janvier

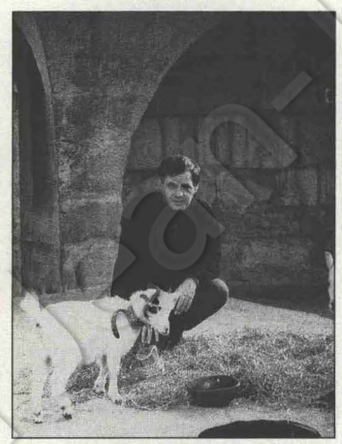

De la Création à Noé, d'Abraham à Jacob, la formidable histoire émouvante et drôle de nos racines portée au théâtre.
Une fresque dans la traduction rauque et superbe d'André Chouraqui. Le texte est là, restitué dans sa pureté originelle et sa force demeurée vive. Pour ceux qui croient au ciel comme pour ceux qui n'y croient pas. Genèse, contée par Marc Normant (qui signe l'adaptation et la mise en scène).

Le Lucernaire et "Vendredi" offrent 10 places à nos abonnés pour les représentations des 6 et 7 décembre.

Tarif réduit **(84 F** au lieu de **140 F)** du 9 au 14 décembre à nos lecteurs se présentant avec **"Vendredi"** sous le bras.

NE L'OUBLIEZ PAS,
CETTE PAGE CLUB EST À VOUS !
☎ 45.56.78.56/78.57

▲
TIRAGE LIMITE
"SPECIAL CONGRES"
Les 14 et 15 décembre, "Vendredi" publiera 2 numéros spéciaux en direct du congrès.
Attention : seuls les membres du Club les recevront !
Donc, abonnez-vous, offrez des abonnements !
▼

Bulletin d'abonnement

A renvoyer à : "Vendredi" Service lecteurs
10 rue de Solferino
75333 Paris cedex 07
Merci de penser à joindre votre bande adresse et le montant des abonnements

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
Code postal.....
Ville.....

❑ ***C'est décidé, je m'abonne !***
Ci-joint paiement par chèque bancaire ou postal
• ⌴ Abonnement(s) à 250 F
(400 F DOM-TOM / CEE / 600 F autres pays) ou
• ⌴ Abonnement(s) de soutien à ..... F
Soit au total : ..... F

❑ ***Veuiller abonner de ma part***
Pour deux abonnements vendus, "Vendredi" maintient l'ancien tarif d'abonnement (200 F) et vous offre "Dessins inspirés par l'actualité + un "pin's".
(dans la limite des stocks disponibles)
Et vous devenez membre du Club.

▼ 1 ▼

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
.....
Code postal.....
Ville.....

▼ 2 ▼

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
.....
Code postal.....
Ville.....

Pour obtenir les places
☎ 45.56.78.56 / 78.57

Pour connaître les programmes
- *Festival des Trois Continents* ☎ *40.47.61.77*
- *Transmusicales* ☎ *99.31.12.10*
- *Festival Féminin pluriel* ☎ *56.79.21.33*
- *Le Lucernaire* ☎ *42.22.26.50*
- *La Passion du premier film* ☎ *40.63.28.24*

9-10 DECEMBRE : MAASTRICHT

exister dans l'Europe ou ne plus exister

L'avenir de la Communauté européenne se jouera-t-il à Maastricht ? Charles Josselin, auteur d'un rapport d'information sur les conférences intergouvernementales (1), fait le point. Le Parlement français en débattra le 27 novembre.

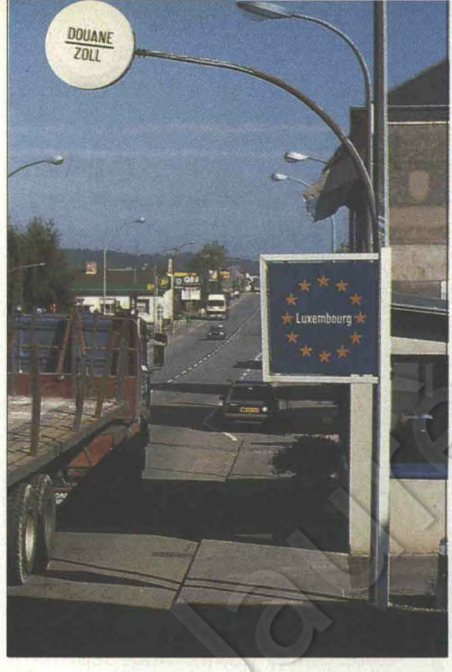

Quel est l'enjeu du sommet de Maastricht ?

Charles Josselin, président de la délégation de l'Assemblée nationale aux Communautés européennes. L'Europe est au milieu du gué. Maastricht peut offrir la possibilité de sortir de l'inconfort que représente une Communauté quasi exclusivement économique pour construire une Europe qui soit aussi politique, monétaire et sociale. Revenir en arrière est désormais impossible.

Or, à l'approche de 1993, nous avons le sentiment d'avoir tiré le meilleur bénéfice de l'union économique et nous n'en ressentons plus que les contraintes. La mise en cause de la politique agricole commune (PAC), comme l'affaire de Havilland, ne doivent pas faire oublier que la PAC a permis la modernisation de l'agriculture française et que des dizaines de décisions ont été favorables à notre industrie (restructuration d'Air France, par exemple).

L'opinion française est inquiète. Elle doit comprendre ce qu'est l'Europe aujourd'hui et ce qu'elle n'est pas encore et mesurer les avantages économiques d'une Europe construite. Le choix est clair : exister dans l'Europe ou ne plus exister en tant que puissance politique et économique.

Quels sont les débats en cours ?

La révision du traité de Rome de 1957 va engager la Communauté sur la voie de l'union politique, économique et monétaire. La conférence intergouvernementale sur l'union politique fonde l'identité européenne. Elle doit préciser l'élargissement et l'approfondissement des compétenses communautaires, la réorganisation des institutions vers une "structure fédérale" de l'union et l'amélioration des procédures décisionnelles, en particulier l'extension du vote à la majorité qualifiée. C'est sur la question de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et, donc, d'une défense commune, que les débats sont les plus vifs. Ils opposent les "atlantistes", principalement les Britanniques, les Néerlandais et les Italiens, pour qui l'OTAN est la réponse adaptée à la sécurité et à la défense européennes, à ceux qui, comme la France et l'Allemagne, estiment nécessaire, sans mettre en cause nos alliances traditionnelles, que l'Europe dispose d'une part d'autonomie. Le débat est loin d'être tranché, même si des évolutions ont été récemment perçues du côté britannique et américain. Au dernier sommet franco-allemand (14-15 novembre), François Mitterrand et Helmut Kohl ont pris les premières décisions concernant le corps d'armée franco-allemand, embryon d'une défense européenne. Pour autant, les différences subsistent entre ces deux pays sur l'introduction dans le traité d'un chapitre sur la politique industrielle, la politique spatiale et le nombre de députés allemands au Parlement européen.

Le vote à la majorité qualifiée dans certains domaines divise aussi les Douze. Les Anglais et les Néerlandais s'y opposent pour les nouvelles compétences envisagées et qui, elles non plus, ne font pas l'unanimité (immigration, politique étrangère, justice). La France accorde une importance particulière aux questions sociales. Elle entend qu'on abandonne dans ce domaine la règle de l'unanimité qui permet aux conservateurs britanniques de bloquer toute évolution. C'est, pour nous aussi, primordial.

Va-t-on vers une démocratisation de la Communauté ?

Elle passe par un renforcement des pouvoirs du Parlement européen et une meilleure implication des parlements nationaux. Maastricht peut être une étape dans cette voie. Les Britanniques, qui s'y refusaient jusqu'à présent, viennent d'accepter que le Parlement européen soit associé à la désignation du président de la commission et qu'il dispose d'un pouvoir de codécision législatif avec le conseil des ministres, toutefois limité jusqu'à présent à trois domaines (recherche, environnement, protection des consommateurs). Les Français, les Allemands et le Parlement européen lui-même souhaitent étendre le champ d'application de la codécision. L'implication des parlements nationaux est inégale selon les pays. Forte en Grande-Bretagne et au Danemark, elle demeure limitée en France. Il faut se battre pour que le principe d'une association des parlements nationaux au processus d'élaboration de la norme européenne soit posé ainsi que leur information directe par les instances européennes. En France, cela passe sûrement par un nouveau renforcement du pouvoir et des moyens de la délégation que je préside, peut-être même par la création d'une commission des Affaires européennes.

Et l'union économique et monétaire ?

L'objectif de l'UEM est de préparer, à terme, une monnaie unique, une politique monétaire commune et une banque centrale européenne. Le gouvernement britannique est le seul à refuser ce schéma, lui préférant un fonds monétaire gérant une monnaie commune. Les Allemands semblent revenir peu à peu sur leur opposition à un contrôle démocratique des décisions de la Banque, dont la fondation, en 1994, de l'Institut monétaire européen (IME) sera la préfiguration. Il sera chargé de préparer le passage à la phase ultime (monnaie unique avec fixation irrévocable des taux de change) sur lequel les Douze devraient se prononcer avant 1997 en fonction de la situation économique, financière et budgétaire des uns et des autres à ce moment-là.

Ces divergences permettent-elles cependant l'optimisme à Maastricht ?

François Mitterrand a affirmé à de nombreuses reprises l'importance de ce sommet pour l'avenir de la Communauté et son refus d'un compromis médiocre. Chacun devra prendre ses responsabilités. Je pense, pour ma part, que ce sommet n'est pas l'étape finale de la construction européenne, et que d'autres rencontres permettront de la poursuivre, même si le succès n'est pas total au rendez-vous des 9 et 10 décembre.

Propos recueillis par Ghislaine Toutain

(1) Rapport de l'Assemblée nationale n° 2.300. 31 octobre 1991.

YOUGOSLAVIE

Vukovar sera-t-il le tournant de la guerre ?

La France demande l'envoi de casques bleus même en l'absence de cessez-le-feu

Le président serbe Slobodan Milosevic vient de remporter une double victoire. Après quatre-vingt-sept jours de siège, la ville slavone de Vukovar, symbole de la résistance croate, est tombée. Des milliers d'enfants et de civils sont menacés d'épidémie, des centaines de blessés meurent faute de soins.

Dans le même temps, Slobodan Milosevic est sur le point de venir à bout de l'obstination d'Ante Markovic à se maintenir à son poste de premier ministre fédéral. En le faisant démettre de ses fonctions, le "bloc serbe" sera en mesure de parachever la mise en place d'une façade de légalité fédérale avec la nomination d'un gouvernement à sa convenance.

Cette manœuvre ne trompera personne, ni la communauté internationale, qui n'a jamais avalisé le coup de force par lequel la Serbie a pris le pouvoir "yougoslave", ni les Serbes eux-mêmes dont bien peu peuvent encore croire à la réalité d'une "Yougoslavie fédérale", alors que la guerre est menée au nom des "intérêts nationaux serbes".

Ces faits vont-ils marquer un tournant de la guerre ? La chute de Vukovar, loin d'y mettre un terme, ne risque-t-elle pas de provoquer l'extension du conflit ? Le président croate Tudjman est soumis à la pression d'une population qui se radicalise. Les forces ultranationalistes croates viennent d'annoncer une prochaine contre-offensive dans l'est de la Slavonie, estimant que "la politique de Tudjman mène droit à la capitulation". De leur côté, les Serbes, forts de leur victoire, peuvent être tentés de s'en prendre à Osijek et Vinkovci harcelées depuis le début du conflit.

La France vient de demander l'envoi de casques bleus onusiens sans attendre un cessez-le-feu effectif. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'Action humanitaire, négocie à Dubrovnik, dont le siège se poursuit, la mise au point de couloirs de sécurité pour l'acheminement de l'aide humanitaire. Deux bateaux, l'un français, l'autre italien, sont en route pour la Yougoslavie. Une intervention extérieure peut seule désormais limiter l'escalade ; malgré les difficultés de mise en œuvre, elle n'a que trop tardé.

Maurice Lazar



AFP *infographie - francis Nallier*

▲ *Après Vukovar, Osijek et Vinkovci sont sur la ligne de mire de l'armée fédérale.*

Que reste-t-il de Vukovar ? ▼



■ EN SERBIE ■
L'OPPOSITION EXISTE

Malgré les pressions innombrables qui s'exercent sur elle, l'opposition existe en Serbie. Elle se manifeste de manière diffuse, mais très fortement, par le refus de nombreux réservistes de répondre aux appels à la mobilisation décrétée par une autorité militaire dont on ne sait de quel organe légal elle dépend. Ils sont notamment soutenus par le Centre d'action antiguerre de Belgrade. Au plan politique, cette opposition est rassemblée dans l'acceptation du plan de paix européen, préconisée aussi bien par les réformistes d'Ivan Djuric, hostiles depuis toujours à la ligne national-communiste de Milosevic, que par les nationalistes groupés autour de Vuk Draskovic.

L'hebdomadaire "Vreme" dénonce avec courage les ressorts et les dessous d'une guerre qui aggrave les problèmes qu'elle est sensée résoudre.

Le pouvoir serbe est pressé de liquider cette opposition par tous les moyens : saccage de locaux, appel à l'armée de dirigeants politiques et de personnalités en vue, arrestation des promoteurs d'un référendum en Voïvodine contre la guerre, menaces contre des intellectuels, etc. Un climat de terreur s'installe, à l'instigation ouverte du leader de l'extrême droite Vojislav Seselj, qui vient de prôner la réconciliation entre les ennemis jurés de la guerre de 1941-1945, partisans communistes serbes et tchetniks nationalistes de Draza Mihailovic, dont il se prétend le continuateur.

Le rapprochement caractérise la nouvelle donne politique qui s'esquisse en Serbie : d'un côté l'alliance des nationalistes extrémistes et de l'appareil communiste qui reçoit la bénédiction de l'Eglise orthodoxe, de l'autre l'union des nationalistes modérés et des libéraux, qui comptent dans leurs rangs nombre de ceux qui avaient participé à la tentative yougoslave d'une sortie démocratique du communisme.

M.L.

MOYEN-ORIENT

Daniel Vaillant : "Ap les travaillistes croie

Alors que tardent à s'engager les négociations bilatérales et multilatérales entre Israël et les pays arabes, Daniel Vaillant témoigne, à son retour d'un séjour en Israël avec une délégation du PS.

Quelle est la position des travaillistes israéliens sur la conférence de Madrid ?

Daniel Vaillant, secrétaire national du PS aux Fédérations. Nous avons été reçus très chaleureusement par nos camarades travaillistes, au plus haut niveau. Nous sommes partis pour Israël avec nos certitudes. Nous sommes revenus avec, mais plus conscients de la difficulté de leur réalisation. Nous avons voulu exprimer notre solidarité à l'égard de ceux qui sont les bâtisseurs de la démocratie israélienne.

cargo français pour les Amériques

Il y a cinq siècles, Christophe Colomb cinglait vers les Amériques. Les responsables de la contribution française aux célébrations ont donné leurs raisons et présenté un premier menu.

"Cargo 92" est l'un des multiples apports à l'événement. Frêté par la ville de Nantes, les ministères des Affaires étrangères et de la Culture, il va caboter du Mexique à l'Argentine et retourner vers Avignon et Paris, les cales pleines de spectacles, à l'aller comme au retour. "Ce navire porteur de paix et de fête, ont précisé Roland Dumas et Jack Lang, devrait être un moyen d'ouvrir encore davantage sur l'avenir notre dialogue... pour créer les conditions d'une véritable rencontre."

L'éclairage s'imposait. Les festivités sont parfois contestées. Qui a découvert qui ? Une conquête avec toutes ses violences peut-elle être qualifiée de rencontre ? Si, cinq siècles plus tard, l'Amérique n'est plus la même -Africains, Allemands,

rès Madrid, nt à la paix"

Pour eux, la première phase de la conférence de Madrid n'était pas déterminante. Bien qu'ils aient souhaité son succès, car ils ont le sentiment que l'idée de la paix est la leur, même s'il revient à Itzhak Shamir de la mettre en œuvre. Ils ont rejeté les propositions du Likoud d'envoyer à Madrid des représentants travaillistes choisis par lui. A leurs yeux, les deuxième et troisième phases seront longues et difficiles. Mais ils sont optimistes, car l'idée de départ est bonne.

Quelles sont, selon vous, les chances de réussite du processus engagé ?
Il me semble que la clef de la réussite est l'acceptation par les pays arabes de l'idée d'un Etat palestinien, ce qu'ils ont toujours refusé. Il ne faudrait pas que cette question demeure un point de blocage -notamment de la part de la Syrie- dont le Likoud pourrait se saisir. J'ai en effet constaté, en dialoguant avec les travaillistes et des Palestiniens représentatifs de l'Agence de presse palestinienne, qu'il n'existait pas entre eux de difficulté majeure sur l'existence d'une identité palestinienne, laïque et fondée sur la démocratie, à l'image de ce que les travaillistes ont établi en Israël. Shimon Peres voit même, au-delà, la constitution d'une communauté économique du Moyen-Orient, avec les vingt-deux pays arabes (vingt-trois si un Etat palestinien voit le jour) et Israël car l'économie israélienne ne peut être dépendante sans cesse des Etats-Unis. Ils souhaitent que la Communauté européenne joue un rôle plus actif dans cette région du monde. De même que l'Internationale socialiste, à qui le nouvel ordre du monde à construire confère une responsabilité particulière.

Comment réagit l'opinion israélienne ?
L'opinion est majoritairement favorable à la paix. C'est ce qui, d'ailleurs, a poussé Shamir à aller dans ce sens. D'autant que les rapports avec les Arabes, en Israël, ne sont pas si mauvais. Les travaillistes sont convaincus d'avoir eu raison mais que leur message a été brouillé par leur participation au gouvernement d'union nationale.

Propos recueillis par G.T.

CINQUIEME CENTENAIRE
RENCONTRE DES DEUX MONDES

Chinois, Italiens, Japonais se sont mêlés aux Indiens et aux Espagnols, créant ainsi une "mixture" originale-, le Mexique revendique ses "trois cultures", indienne, espagnole, latino-américaine. Les organisations indiennes d'Amérique centrale veulent faire de 1992 l'année de la dignité de l'Indien.
Les soixante projets homologués, les manifestations officielles, en France comme en Espagne et en Amérique latine, ont quatre objectifs : réhabiliter les cultures indiennes, célébrer les vertus créatrices du métissage, dialoguer et échanger, créer de nouvelles complémentarités culturelles et économiques.
Au moment où l'Amérique latine, délaissée par la mode, est renvoyée à un exotisme négligent, cette aventure vient à point.
Pour Michel Vauzelle, président du Comité national pour la célébration du cinquième centenaire, la France, comme l'Europe, a besoin du dynamisme et de l'intelligence des peuples d'Amérique latine. Leur vitalité peut apporter une indispensable contribution à la défense et à l'illustration de nos propres valeurs éthiques ou esthétiques. Ils peuvent faire passer un souffle nouveau sur nos sociétés vieillissantes, où l'on constate, malheureusement trop souvent, une crise de la démocratie."

J.-J.K.

Programme disponible au Comité national pour la célébration du cinquième centenaire, Maison de l'Amérique latine, 217 bld Saint-Germain, 75007 Paris ou au Commissariat général, 17 rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris.

▼ *Guatemala. Rassemblement des Indiens d'Amérique contre la colonisation.*



BREF... EN BREF... EN

■ **Le Viêt-nam et les Etats-Unis vont entamer leur première série de négociations sur la normalisation entre les deux pays, seize ans après la fin de la guerre.**

■ Retour d'Edouard Chevardnadzé à la tête de la diplomatie soviétique, sur décision de Mikhaïl Gorbatchev.

■ **Alain Vivien en Chine. Au cours d'un séjour d'une semaine, le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères aura des entretiens qui porteront sur les relations bilatérales, notamment sur les affaires consulaires et l'immigration.**

■ Le démocrate Edwin Edwards a été élu, avec 61% des voix, gouverneur de Louisiane, contre David Duke, l'ancien "grand sorcier" du Ku Klux Klan (39% des voix), qui, toute sa vie, a prêché la haine raciale. C'est un front uni hétéroclite (Noirs, démocrates, républicains modérés et milieux d'affaires) qui a, heureusement, permis l'échec de Duke dont les idées racistes dangereuses pour la démocratie sont cependant désormais débattues grâce à une forte couverture médiatique.

■ **A Pékin, James Baker n'a obtenu que des concessions de pure forme de la part des dirigeants chinois concernant les droits de l'homme et la prolifération nucléaire.**

■ Jean-Raphaël Dufour, ambassadeur de France en Haïti, déclaré persona non grata par les autorités issues du coup d'Etat militaire, a été rappelé à Paris "pour consultation".

■ **Après Versailles, Québec et Dakar, Paris a accueilli, les 19 et 20 novembre, le 4e sommet de la francophonie. 47 chefs d'Etat ou de gouvernement -dont, pour la première fois, le Cambodge, la Bulgarie et la Roumanie- ont répondu à l'invitation de François Mitterrand. Dans son discours d'ouverture, le président français a salué les pays africains engagés sur la voie de la démocratisation et appelé les pays industrialisés à consacrer une part plus importante à l'aide au développement des pays du Sud.**

■ 23 ans après le "Printemps de Prague", Gustav Husak, chef de l'Etat et chef du PC tchécoslovaque de 1975 à 1987, qui avait symbolisé la "normalisation" est mort à Brastilava à l'âge de 78 ans.

■ **Gérard Fuchs, secrétaire national du PS aux relations internationales et Lionel Jospin, ministre de l'Education nationale, ont participé aux travaux du 5e congrès du Parti travailliste israélien.**

■ La huitième réunion d'inspection nucléaire de l'ONU a quitté Bagdad en y laissant de l'uranium enrichi, français notamment, et des déchets irradiés, difficiles à éliminer.

■ **Réunis à Bonn le 18 novembre, les neuf membres de l'Union de l'Europe occidentale ont avancé vers la définition d'une identité européenne de défense.**

L'aménagement Paris-Seine-rive gauche

En signant la déclaration d'utilité publique de la ZAC Seine-rive gauche, le préfet d'Ile-de-France a donné le coup d'envoi de la plus grosse opération d'urbanisme parisienne effectuée jusque-là. Or, le projet de la ville de Paris n'est pas à la hauteur de l'enjeu. L'aménagement de cette partie du XIIIe arrondissement, près de la Seine (130 hectares), qui s'étend de la gare d'Austerlitz au boulevard périphérique, devrait coûter 25 milliards de F. Dans ce nouveau quartier, il y aura bien sûr la Très Grande Bibliothèque, mais aussi l'arrivée de la nouvelle ligne de métro Météor et d'autres équipements d'envergure telle une université. Pour construire, il faudra d'abord recouvrir les lignes de chemin de fer : des travaux qui surenchérissent le coût du m², qui s'établit aujourd'hui à 25.000 F. Compte tenu de ces tarifs, la municipalité a misé sur les investissements rentables, à savoir les bureaux. Elle en prévoit 900.000 m² et seulement 500.000 m² de logements soit 5.000 dont seulement un tiers en logement social. Le risque, souligne Paul Quilès, "est de créer là un quartier de bureaux, actif dans la journée, désert le soir", alors que les logements manquent cruellement à Paris. "Ce secteur pourrait témoigner de ce que doit être une ville contemporaine, les espaces (habitat, bureaux, lieux de loisirs...) étant mêlés, rendant ainsi la ville plus humaine et plus agréable à vivre." Aussi le Parti socialiste demande que 500.000 m² au maximum soient réservés aux bureaux et 950.000 m² à l'habitat, pour 7.500 logements aidés (dont 5.000 PLA et 2.500 intermédiaires) et 2.500 non aidés.
Sur cette question, comme sur la surface des espaces verts prévus (seulement 2 ha) ces critiques rejoignent celles des Verts, qui ont déposé un recours auprès du tribunal administratif, celles des associations et des artistes du quartier que l'on veut faire déménager, à l'intérieur du site. Désormais, outre le contrôle de légalité du préfet, seule la pression exercée par cette conjonction d'oppositions pourrait faire obstacle à un projet flou et contraire au développement équilibré de Paris. ●

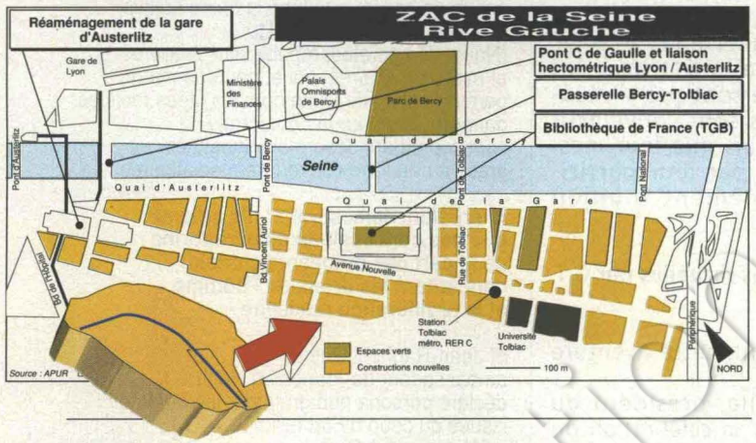

Plan vert à Villeurbanne

"Un peu de campagne dans la ville... donnez-nous des arbres et du vert". Avec son "Plan vert", Villeurbanne répond à cette supplique imaginaire. Pour le présenter, la mairie a exposé dix-huit projets d'espaces verts répartis dans la ville : des parcs, des places, des jardins, sans oublier les berges du canal. Trois d'entre eux seront terminés à la fin de l'année, la plupart des autres d'ici à 1995.
Le Plan vert se combine avec le plan d'occupation des sols et le plan municipal d'environnement et s'impose à tout intervenant public ou privé sur la commune. Il consiste à planifier un "enverdissement", en collaboration avec la communauté urbaine (COURRLY), et affiche trois priorités : l'implantation d'arbres d'alignement le long des voiries, la création de nouveaux espaces publics et la valorisation des espaces verts existants. Quelques mesures nouvelles : obligation de planter un arbre pour trois places de stationnement sur voirie publique, obligation de planter un arbre en pleine terre pour 31 places de parking créées en sous-sol, élaboration d'un parcours écologique, plantation de chaque quartier avec des essences spécifiques pour affirmer son identité... Tiens, on respire mieux. ●

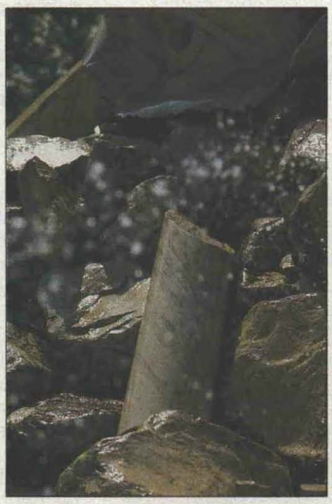
▲ *La Fontaine des géants (détail). Espace Jean-Monnet.*

Apprendre la cité

"On ne naît pas citoyen, on le devient... Il faut apprendre l'alphabet de la ville et la grammaire de la cité." En disant ces mots, Yves Laurent, le président disparu des conseils municipaux d'enfants et de jeunes et maire de Saint-Sébastien-sur-Loire, avait une idée en tête : "Créer un jeu de société pour sensibiliser les jeunes et leurs familles à la ville". C'est chose faite aujourd'hui. En ouvrant la boîte de "Cité", le joueur (à partir de huit ans) se transforme en conseiller municipal chargé de construire sa ville, en offrant à ses concitoyens des logements puis, le plus rapidement possible, les services indispensables. "Si le toit de la mairie est emporté par une tempête, vous devez passer votre tour, mais si le conseil municipal vous accorde une rallonge budgétaire, vous gagnez un nouveau service." Un parcours semé de questions sur les élections, l'état civil... Un jeu intelligent.
Pour Noël ? (160 F, en vente dans les magasins Auchan ou à l'ANACEJ, ☎ 43.22.22.23). ●

PAGE PREPAREE PAR MARYLINE TRASSARD

... EN BREF...

■ Les Echarpes d'or de la Prévention routière ont été remises le 7 novembre. Outre le grand prix attribué à Grenoble, (initiatives tous azimuts ayant abouti à diviser par trois le nombre d'accidents), onze villes ont été primées, telles Besançon pour ses actions de prévention auprès du public, ou Chartres pour ses aménagements pour piétons.

■ Le conseil municipal de Milan a adopté un statut communal novateur : il rend possible, notamment, des référendums d'initiative populaire.
Pour qu'ils aient lieu, les citoyens doivent réunir 18.000 signatures. Avec 36.000 signatures, ils peuvent obtenir l'organisation d'un référendum pour l'abrogation d'une décision municipale, à condition que le taux de participation atteigne 40% des électeurs inscrits.

■ L'auteur de "Aménagement du territoire et urbanisme", Jean-Claude Marquis, est professeur et élu local. Dans un livre, préfacé par Michel Delebarre, il dit tout ou presque sur un sujet d'éternelle actualité (Editions Ester, BP 79, 59260 Hellemmes).

■ "Les Annales des chemins", fondé en 1845, a fêté son 1500e numéro. Ce magazine, qui s'adresse aux services techniques des communes, devient "L'Environnement magazine". Le groupe éditeur publie deux revues complémentaires : "Droit de l'environnement" et "Les Annales de la voirie" ☎ 42.60.01.93.

PETITES ANNONCES
☎ 45 56 78 57

12201
▼ Vroum ▼
Adhérent PS, coll. Peugeot, vend 205 GRD, gris graphite, 8 mois + moto KTM 125 modèle 87 + moto Honda UF 500 F modèle 86.
☎ 81.96.00.24

12202
▼ Communes ▼
2 professeurs, l'un, agrégé, maîtrise histoire, thèse en cours ; l'autre, certifié, hors classe, **recherchent postes d'administrateurs** fonction territoriale, région PACA ou ailleurs.
☎ 91.41.92.04

... LE DESSIN DE LA SEMAINE ...



BLOC - NOTES

Claude Estier

14 novembre
Je veux espérer que l'initiative de la police israélienne réclamant des poursuites contre la dirigeante palestinienne Hanane Ashraoui pour avoir eu des contacts avec l'OLP n'aura pas de suites. Mais le seul fait qu'une telle demande ait été présentée au lendemain de la conférence de Madrid et appuyée par des députés du Likoud donne la mesure de l'obstination de certains milieux israéliens à refuser tout règlement de paix. Les Palestiniens présents dans la capitale espagnole ont pourtant fait preuve d'une modération qui a frappé les observateurs. Il est temps qu'à la Knesset on mette les pendules à l'heure !

16 novembre
L'ex-nazi David Duke n'a pas été élu gouverneur de Louisiane, mais il a quand même recueilli 39% des voix ! C'est un signe supplémentaire du grand malaise qui assaille les Etats-Unis. Malaise économique, malaise social auprès desquels ceux que nous ressentons en France devraient au moins être relativisés. Le paradoxe est qu'au moment même où l'effondrement du camp soviétique fait de l'Amérique la seule superpuissance, la société américaine est gravement minée de l'intérieur. George Bush vient, semble-t-il, de prendre conscience que ce n'est ni la guerre du Golfe, ni la conférence de Madrid qui assureront l'an prochain sa réélection à la Maison Blanche. Mais il ne lui sera pas aisé de remonter le courant.

17 novembre
Ne chicanons pas sur les chiffres : les professionnels de santé sont venus nombreux ce dimanche pour défiler de Montparnasse à la tour Eiffel. Mais, comme le souligne le secrétaire général de la CFDT Jean Kaspar, que d'hypocrisie dans ce cortège hétéroclite où se côtoient, avec le soutien du RPR, du PC et du Front national, ceux -infirmières, aides-soignantes, jeunes médecins généralistes- qui attendent de l'Etat d'être mieux payés et ceux -grand patrons, pharmaciens, dirigeants de laboratoires- qui réclament, en fait, contre toute intervention de l'Etat, le maintien d'une situation privilégiée ! Leurs revendications contradictoires ne s'accordent que sur un slogan : "Non au rationnement des soins". Mais où ont-ils pris que ce soit là l'objectif du gouvernement ? Celui-ci constate qu'il n'est plus possible, sous peine de faire éclater tout notre système de protection sociale, de laisser les dépenses de santé augmenter de 8% par an, c'est-à-dire beaucoup plus que dans les pays voisins où l'on n'est pourtant pas moins bien soigné qu'en France. Jean-Louis Bianco dit fort justement que maîtriser ces dépenses n'est pas rationner mais lutter contre les gaspillages que chaque Français peut mesurer, ne serait-ce qu'en dénombrant dans son armoire à pharmacie les médicaments inutilisés et, donc, perdus, mais que la Sécurité sociale a remboursés. Il s'agit certes d'un problème complexe qui ne sera pas résolu par la surenchère des corporatismes mais par une concertation à laquelle le gouvernement est prêt.

18 novembre
Nul n'avait jusqu'ici considéré le Conseil d'Etat comme une institution aux mains du Parti socialiste. Mais parce qu'il a fait droit au recours déposé par Michel Pezet -en même temps d'ailleurs qu'à un autre émanant du maire RPR de Neuilly, Nicolas Sarkozy- le voilà suspect, pour "Le Figaro" et pour les dirigeants de l'opposition, qui l'accusent de vouloir enterrer l'affaire Urba. Deux remarques : d'abord, la décision du Conseil d'Etat porte sur une procédure particulière et n'empêche pas l'instruction judiciaire de se poursuivre. Ensuite et surtout, sachant que l'attaque contre Michel Pezet a été entièrement montée par l'ex-inspecteur Gaudino, celui-ci vient d'avouer implicitement qu'il s'agit bien d'une opération politique en annonçant qu'il allait se présenter aux élections régionales dans les Bouches-du-Rhône contre la liste de la majorité présidentielle !

VIRGIL TANASE

L'économie de bonne guerre

Nous sommes en pleine guerre. Rassurez-vous, elle est économique et, de ce fait, plutôt bénéfique. C'est du moins l'avis d'un financier, ancien conseiller à la présidence de la République, Bernard Esambert, qui publie, un ouvrage riche d'enseignements : *"La Guerre économique mondiale" (1)*. A son avis, cette guerre qui a pour objectif de créer des emplois et des richesses, n'est pas dépourvue de vertus : "C'est par la dynamique qu'elle entraîne que le niveau de vie des pays occidentaux et, dans une moindre mesure, du tiers monde, s'est accru sans interruption", écrit-il. S'en retirer serait, pour une nation, suicidaire. Au contraire, ce que l'auteur souhaite, c'est un engagement total et lucide dans le conflit.

Cinquième puissance économique mondiale quand même (on l'oublie trop souvent), la France qui, avec 1% de la population du monde produit 5% de sa richesse, n'est pas mal lotie dans cette "guerre économique" ; encore lui faudrait-il en prendre conscience et, pour mieux réussir, trouver le moyen pour que les entreprises et l'État s'épaulent : "La communauté d'intérêts qui doit unir le monde des entreprises à la puissance publique implique de la part de celle-ci une vision dynamique des évolutions souhaitables et une plus grande largeur de vues."

Si le capitalisme a gagné sur tous les fronts, il faut maintenant gérer cette victoire et il n'y a pas de meilleure méthode que de le mettre en cause.

Si le capitalisme, "tel Janus, présente deux aspects : la prospérité côté face et la paupérisation côté pile", il faudrait peut-être, affirme Bernard Esambert, "réduire un peu l'efficacité en vue d'une plus grande solidarité, d'une plus grande justice". Dans cette guerre, on ne peut réussir et vaincre que si on est tous unis dans une seule armée.

C'est également le vœu de Michel Albert, président des AGF. Dans son *"Capitalisme contre capitalisme" (2)*, il met face à face un capitalisme "néo-américain", fondé sur la réussite individuelle et le profit à court terme, et un capitalisme "rhénan" qui "valorise la réussite collective, le consensus, le souci de long terme". Il y aurait, aujourd'hui, en Europe, dérive vers le modèle d'outre-Atlantique, ce qui n'est pas sans danger. Michel Albert nous propose une longue suite d'analyses pour nous convaincre qu'au moment où le vieux continent construit son avenir, il est utile de comprendre que notre développement économique doit prendre le chemin de la solidarité, du long terme, d'une perspective sociale enrichissante pour toutes les collectivités -ce serait "la voie de l'Europe".

Au milieu de tous ces débats, l'entreprise, certes ; elle souffre, en France, d'une drôle de schizophrénie qui suggère à Danièle Linhart, sociologue, le titre de son livre : *"Le Torticolis de l'autruche" (3)*. Une véritable "métamorphose culturelle" a rétabli le prestige de l'entreprise et l'idée d'une participation de tous les salariés à "la bataille commune pour la performance et l'emploi" est, aujourd'hui, acquise. Néanmoins, les dirigeants, victimes de vieilles mentalités, essaient de s'adapter sans vraiment accepter des changements dans l'organisation même du travail, encouragés par des syndicats qui se préoccupent davantage des salaires que des modifications profondes de l'entreprise : "Coopérer, mais de façon conflictuelle, ne pas participer à la gestion, mais intervenir sur ce plan considéré comme très important, sont donc là les deux voies vers lesquelles s'orientent les syndicats ouvriers décidés à innover", constate Danièle Linhart. Syndicat et patronat devraient se donner la main : "D'un côté on reconnaît aux salariés une intelligence, une inventivité que l'on met à contribution pas à-coups sauvages et souvent dévastateurs, de l'autre on leur demande une stricte conformité, on leur impose une activité qui reste inscrite dans les délimitations d'un champ restreint d'interventions."

Si, effectivement, comme le constate Michel Albert, le capitalisme a gagné sur tous les fronts, il nous faut maintenant gérer cette victoire, et il n'y a pas de meilleure méthode que de le mettre en cause.



▲ *Il y aurait, en Europe, dérive vers le modèle d'outre-Atlantique, ce qui n'est pas sans danger (Wall Street).*

1. Olivier Orban, 298 p., 150 F.
2. Seuil, 316 p., 120 F.
3. Seuil, 250 p., 120 F.



films de légende

Le centre Pompidou propose, jusqu'au 5 mars 1992, une rétrospective de 250 films parmi les meilleurs de la production Warner Bros et une exposition évoquant le célèbre studio d'Hollywood.
Fils d'émigrants polonais, les quatre frères Warner ont créé, en 1923, l'une des plus importantes "usines à rêves" du XXe siècle. Elle a permis la rencontre des cinéastes les plus inspirés et des plus fabuleux acteurs. Le studio n'a jamais été revendu. Seulement trois directions s'y succédèrent et imposèrent "l'esprit Warner" à plusieurs générations de producteurs et de réalisateurs.

En 1927, arrive Darryl Zanuck qui produit des drames sociaux, des comédies et, surtout, de superbes films d'aventure avec Errol Flynn : "Capitaine Blood", "La Charge de la brigade légère", etc. Au début des années 40 viendront des films antinazis tel "Casablanca", puis des chefs-d'œuvre : "Le Faucon maltais", "Rio Bravo", "A l'Est d'Eden" et "La Fureur de vivre".
L'exposition groupe, pour la première fois en Europe , un ensemble d'objets, costumes, documents rares et témoignages. Même aux Etats-Unis, un tel ensemble n'avait jamais été reconstitué. Une partie de notre imaginaire cinématographique se trouve ainsi à notre portée. Dans cette double exposition (galerie des Brèves et galerie Garance) on peut voir, par exemple, l'imperméable d'Humphrey Bogart, le jean de James Dean, la robe rouge de Bette Davis dans "L'Insoumise", celle de Lauren Bacall dans "Le Grand Sommeil", le chapeau de Gary Cooper, le foulard de John Wayne, la statuette du "Faucon maltais" ou le piano de "Casablanca". Plus de 200 photos et un grand nombre de documents : contrats de stars, scripts, scénarios de films légendaires, etc. En route pour la nostalgie !

C.P.

"La Warner Bros",
un ouvrage de référence
dirigé par Jean-Pierre Coursodon,
paraît dans la collection "Cinéma
singulier", du centre Pompidou.
384 p., 250 illustrations, 250 F.
Le catalogue de l'exposition
sera disponible en décembre.

CINEMA

"Rage"

Une enfant assassinée parce qu'elle était noire, et l'assassin, blanc, libéré dès le lendemain de sa condamnation. Voilà le racisme ordinaire des années 50, dans le sud des Etats-Unis. Paris Trout, petit notable bien-pensant, tient un bazar avec sa femme Hanna (Barbara Hershey) qu'il bat de temps en temps. Après avoir arnaqué un jeune Noir, il vient chez lui, réclamer de l'argent. Dans un accès de fureur, il blesse sa mère et tue sa sœur de 12 ans.
Le réalisateur Stephen Gyllenhaal, qui a tiré ce scénario du roman "Cotton Point", de Pete Dexter, a très bien su rendre l'atmosphère du Sud et la violence sourde des rapports. Peut-être la scène du procès est-elle un peu trop classique. Même si elle dénonce les faiblesses de la justice et l'indulgence générale devant cet assassin.



Dennis Hopper, personnalité légendaire du cinéma américain, au parcours mouvementé, fait là une composition admirable. La seule raideur de sa démarche suffit à décrire son caractère névrotique. Il fut notamment l'interprète de "La Fureur de vivre", "Apocalypse now", L'Ami américain" et "Blue Velvet", et le réalisateur-interprète du célèbre "Easy Rider". Barbara Hershey, sa partenaire, qui a déjà plaidé la cause des Noirs dans "Un monde à part", incarne avec justesse un personnage effrayé qui découvre tardivement la violence de son mari. Enfin, Ed Harris, connu depuis son rôle dans "L'Etoffe des héros", joue le rôle difficile de Harry Seagreaves, cet avocat amené à défendre un client méprisable. Trois interprètes de talent, et surtout un rôle sur mesure pour Dennis Hopper.

C.P.

◀ *Dennis Hopper et Barbara Hershey.*



TV

ENFANCES

L'enfance et les misères des gamins demeurent un remarquable filon pour le petit écran. On use et on abuse de ces images où des Gavroches exotiques sont exhibés pour un audimat à entretenir.
Ces réserves ne touchent pas Gilles de Maistre, prix Albert-Londres pour son "J'ai 12 ans et je fais la guerre", qui vient, avec "J'ai neuf ans et je travaille" (TF1), de montrer une parfaite maîtrise d'un sujet délicat. Des mômes, hauts comme trois pommes, partent dès l'aube, à Katmandou, fouiller poubelles et décharges, pour trouver de quoi survivre. Ailleurs, dans une atmosphère de fausse piété, une octogénaire avec son sourire guimauve explique les raisons qui lui firent prendre à son service une fillette. Oserait-elle se plaindre, l'ingrate, qui bénéficie d'un grabat et d'un peu de nourriture ? Du côté de Medellin, les bébés tueurs ont de vraies armes. Pas pour jouer. La mort a rendez-vous dans la ruelle voisine. Gilles de Maistre, avec l'intelligence du cœur, nous secoue.

Arthur Rimbaud, une biographie de l'Helvète Richard Dindo (FR3-La Sept) mérite le César du cliché et l'Oscar de la fadaise. Les "Années Rimbaud" avaient-elles besoin d'une si plate conclusion ? Les acteurs, en débitant leur texte, auraient obtenu le plus vif succès à l'Odéon en 1911. Le mieux, pour honorer le cher Rimbaud, ne serait-il pas de se plonger dans l'édition établie par Alain Borer "L'Œuvre-vie d'Arthur Rimbaud" (Arlea) ?

"Sacrée soirée", de Jean-Pierre Foucault (TF1), poursuit son chemin dans le bricolage grotesque et le jemenfoutisme général. De qui se moque-t-on ?

"La Nuit des héros", de Laurent Cabrol (A2), prouve qu'il n'aurait jamais dû quitter ses baromètres. Placer, en début de soirée de samedi, une telle émission où l'indigence le dispute à la vulgarité, la démagogie au voyeurisme souligne la dégradation du service public. Un redressement est-il encore possible ?

On pouvait croire le féminisme militant et actif disparu, remisé dans les greniers. Erreur : Benoîte Groult demeure ! Après son "Pauline Roland", héroïne de la cause au siècle dernier, sur le divan d'un Henry Chapier ravi, elle exprime son désir de faire de la politique.

Nul ne dira jamais assez de bien de la chronique de géopolitique de Jean-Christophe Victor (FR3-La Sept). Avec des cartes, en peu de mots, il éclaire et commente avec une clarté rare. Pas de jugement mais des faits avec le rappel des frontières tracées par les diplomates. Des frontières imaginées pour provoquer les prochaines guerres.

P.Y.

Maclo... quoi ?



"Ma ! Qué ce qué c'est les Maclo-mâââ ? C'est oune grupo dé pitres, qué même le grandissimo Fellini, dans ses phantasmes lé plous délirants il peut pas les imaginer..."
Ce trio d'Augustes ne vous épargnera ni un pastiche de la "Traviata" avec une Castafiore plus expectorante que nature, ni une sonate au "Clair de lune" pour piano renversé et interprètes renversants, ni même une sarabande de nains chaplinesques.
Glavioteurs, pétomanes, mauvaise graine du Magic Circus, les Macloma, avec leurs gueules enfarinées de tueurs, sont prêts à exécuter les plus terribles grimaces histoire de vous tordre, vous anéantir, vous atomiser de rire. Des clowneries pour les sept à soixante-dix-sept ans. "Ecco ? Ecco ! Tuto va bene..."

F.T.

"Les Macloma".
Théâtre Tristan-Bernard,
64 rue du Rocher, 75008 Paris.
☎ 42.93.65.36

■ REVUE ■ DES REVUES

"La Recherche" *n° 327, 35 F. Une judicieuse polémique avec Guitton, Dieu, les frères Bogdanov.*

"Magazine littéraire"*, n° 293, 28 F. Tout, vraiment tout, sur Hegel par les meilleurs spécialistes et la chronique de Jean-Jacques Brochier.*

"Lire" *n° 194, 33 F. Pierre Assouline, d'une main légère, soulève "les dessous du Goncourt". Jean-Maurice de Montremy et Bernard Pivot rappellent leur talent (de plume).*

"Terrain" *n° 17, 70 F. Un bon ensemble sur "en Europe, les nations".*

"XXe siècle" *n° 32, 95 F. Sur la Méditerranée, que d'affrontements avant les indispensables dialogues !*

"Etudes" *n° 355, 50 F. Un judicieux article sur "la sorcellerie et ses parades" et une étude sur les migrations de demain.*

"Les Temps modernes" *n° 543, 52 F. Alain Brossat raconte trois jours à Saint-Pétersbourg sans Mikhaïl Sergueievitch. Intéressant.*

"Critiques" *n° 534, 48 F. Antoine Compagnon révèle des traces fâcheuses d'antisémitisme dans le Proust de Ghislain de Diesbach.*

P.Y.

la vague à l'âme

C'est une déferlante. "La vague à l'âme" est le nom de l'association fondée en 1980, par le poète Georges Elisée. Les enfants sont les plus intéressés. Il a fallu tirer à 60.000 exemplaires un recueil de leurs poèmes. Morceaux choisis.

LE CHAT NOIR

Le chat noir se promène dans le couloir
En chantant le verbe avoir
Le chat noir a des devoirs
Ecrit six mots avec oir.

Mon éléphant porte des gants
Et il reste très élégant.

Raphaël MAUREAU, 8 ans, *LYCEE PASTEUR, SAO PAULO*

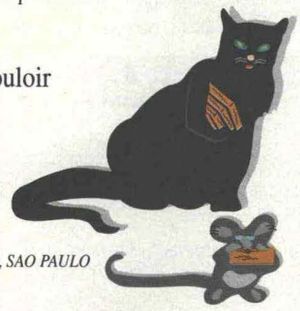

PRESTIDIGITATEUR

Le cadeau flotte sur l'eau
L'eau flotte dans le cadeau
L'étoile est dans le ciel
Le ciel est dans l'étoile
Je dors avec mon chat
Mes parents font l'amour

Maryline Mentec, *CE2, SAINT-JUST LE PETIT-QUEVILLY - 23 AVRIL 1991*



MA PETITE SOURIS

J'ai une petite souris
Petite comme ça
Je l'appelle Orange
Je ne sais pourquoi
Jamais elle ne mange
Ni fromage, ni cassoulet
C'est une souris étrange
Aimant le nougat
Et le chocolat

Toufik, *CM1, SAINT-PAUL-EN-JARREZ*

"La vague à l'âme", BP 22,
38701 La Tronche cedex ☎ 76.47.07.84

... EN BREF...

■ **L'Expo de Séville sera éclairée par un Français, Pierre Bideau, l'auteur remarqué du dernier éclairage de la tour Eiffel (1986). Il ne dispose que de quatre mois. Budget : 10 millions de F pour 1.700 points lumineux de 100 à 2.000 watts.**

■ L'ENA à Damas...
La Syrie fait appel à l'Ecole nationale d'administration pour former ses futurs hauts fonctionnaires.

■ **Viennent de paraître vingt superbes livres d'art photographique signés François Darras. Une centaine de comédiens y ouvrent leur loge et la présentent par un texte manuscrit. La préface est signée Edwige Feuillère. Editions Plein Cadre.**

■ Le prochain livre de M. Duras sera le recueil de ses articles dans "Le Monde" et "L'Autre Journal". "Le Monde extérieur", POL, 1/1992.

■ **Théâtre en Ile-de-France. Les dix auteurs qui auront le plus de pièces représentées pendant la saison 1991-1992 sont, dans l'ordre, Molière, Shakespeare, Feydeau, Racine, Brecht, Marivaux, Tchékov, Jean-Louis Bauer (?), M.-G. Sauvajon et T. Williams ("Le Scapin", 336 p., 50 F).**

■ Exploit de deux jeunes auteurs. Ils ont intéressé à leur 1ère pièce, le ministère de la Culture, la ville de Paris, la Fondation pour le théâtre privé, le Théâtre international de langue française, la Société des auteurs, l'ADAMI, deux directeurs de théâtre et deux metteurs en scène ! "La Nuit de Valognes", d'Eric-Emmanuel Schmitt et "Les Jours se traînent... les nuits aussi", de Léandre-Alain Baker, sont à l'affiche de la Comédie et du Studio des Champs-Elysées !

■ **Pour les fans jeunes ou moins jeunes de Fréhel, Yvonne Printemps, Florelle ou Arletty et qui désespèrent de retrouver des enregistrements de leurs chansons, le label "Mélodie" édite cinq disques dans la collection "Chansophone" comprenant les tubes de l'époque : "Sur les bords de la Riviera", "Mon homme"...**

■ Liza Minelli, qui chante en duo au Palais des Congrès avec Charles Aznavour, jusqu'au 15 décembre, travaille sur une comédie musicale intitulée "Stepping out". Connaîtra-t-elle le même succès mondial que "New York, New York" ou "Cabaret" ?
☎ 46.40.25.09

post-scriptum



PIERRE MOINOT
"La Descente du fleuve"



Il n'y a pas eu de prix Fémina plus justifié que celui qui avait couronné "Le Guetteur d'ombre". Mais c'était en 1979, déjà... Et depuis, rien. A un double titre, Pierre Moinot est ainsi un écrivain rare.
C'est le beau portrait d'un couple, à la lumière -douce et comme imperceptiblement déclinante- du temps qui s'écoule. Qui s'écoule comme le fleuve où la nostalgie reporte sans cesse Jacques, un homme comme ils sont si nombreux : plus doués pour l'action que pour la vie. Ce même fleuve qui le ramène, d'un mouvement naturel et plus fort que tout, vers Mo, la femme et le havre, l'épreuve de vérité aussi. Beau roman inspiré et subtil du dialogue sans cesse à maintenir mais toujours renoué.
Gallimard, 242 p., 90 F.

GUY BEDOS
"Inconsolable et gai"

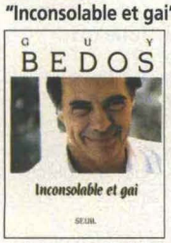

Guy Bedos nous est devenu indispensable. Spectateur attentif et sans faiblesse de la société, il pratique la dérision comme une hygiène. Rude exercice. Il faut à son public une robuste capacité à rire de lui même.
"Que voulez-vous que je vous dise, s'exclame Guy Bedos, méchanceté rime avec vérité." Il tente de nous faire croire à son accablement : "Si le dégoût du monde conférait à lui seul la sainteté, je ne vois pas comment je pourrais éviter la canonisation." Pour terminer sur une note de confiance tempérée : "L'homme est un roseau pensant, inconsolable et gai."
Seuil, 182 p., 79 F.

PIERRE LEPAPE
"Diderot"

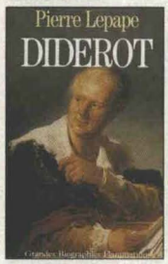

Il s'en faut de beaucoup que Diderot soit le personnage le mieux connu de notre littérature. Quelques clichés et deux ou trois idées reçues lui tiennent lieu de silhouette. Dans cet art, difficile, de la biographie, Pierre Lepape connaît une belle réussite.
Voici le portrait d'un écrivain à travers l'homme qu'il a été. Bien entendu, l'œuvre de Diderot est présente. Notamment "L'Encyclopédie". Mais Pierre Lepape s'attache surtout à éclairer le personnage ; combien a été déterminante, pour lui, la modestie de ses origines ; sa capacité de travail ; sa puissance créatrice ; ce que l'amitié (Grimm, d'Alembert, Rousseau surtout) représentait pour lui ; la force et le pouvoir de persuasion de ses enthousiasmes ; sa foi en l'homme ; son avance sur le temps.
Flammarion, 456 p., 145 F.

PIERRE HERITIER, DOMINIQUE TADDEI, JACQUES ION, HUGUES BERTRAND, ANNE-MARIE GROZELIER
"Les Enjeux de l'Europe sociale"



Sans la dimension sociale, l'Europe prend le risque de n'être plus qu'un grand marché. Si l'Europe ne se fait que par le haut, elle se défera faute de citoyens pour la vouloir.
Pour permettre les évolutions nécessaires, quelles sont les réformes à apporter au traité fondateur de la CEE ? Les auteurs analysent, dans chacun des douze pays, les relations entre le système éducatif, les formes d'organisation de la production et l'efficacité économique. Approche comparative des mécanismes et des institutions.
La Découverte, 172 p., 89 F.

DANIEL NOIN
"Atlas de la population mondiale"

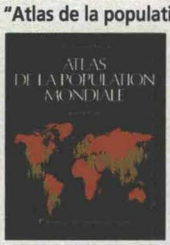

Un nouveau titre de la remarquable collection "Dynamiques du territoire", du GIP Reclus. Avec le même choix de statistiques mais probantes. Et une cartographie, claire et très éloquente.
Sur la planète, on compte (1990) 5,3 milliards d'hommes et de femmes. Chaque jour naissent 400.000 êtres humains. Du fait de l'excédent des naissances, nous sommes 10.000 de plus chaque fois qu'une heure s'écoule. La densité par km2 est passée de 1950 à 1990 de 19 à 39 : plus que le doublement en quarante ans ! Quelle base de réflexion ! Cent cartes et graphiques.
Documentation française, 164 p., 180 F.



Portrait de Leonard Bernstein



Bernstein (avec Copland) a donné à l'Amérique, qui n'en possédait pas en propre, un langage musical et un répertoire. L'hypermédiatisation dont il fut l'objet a montré surtout Bernstein en tant que chef d'orchestre -il a été un des plus grands. La postérité retiendra le compositeur.
Au moment où, à Paris, le Châtelet donne quatre-vingt-huit représentations de "West Side Story", ses œuvres pour orchestre sont éditées : théâtre en tête, musiques de films, symphonies, musique religieuse. Dirigé par Lennie lui-même. Musique inventive, franche, efficace et, très souvent, belle.
Sony, 3x3 CD, 47154/58/62 - 175 F env. l'album.

Horowitz le poète



Cet enregistrement de Vladimir Horowitz -sonate D960 de Schubert et "Scènes d'enfants" de Schumann- date de deux ans avant sa mort (1989). Il se trouvait encore inédit et sera probablement le dernier que nous aura laissé le grand pianiste.
Ce sera aussi un de ses plus grands disques, parce que l'un des plus épurés. Particulièrement dans la sonate dite posthume, la dernière œuvre de Schubert, il nous entraîne dans d'indicibles zones de paix, à l'atmosphère raréfiée, traversée par moments de modulations chantantes. Horowitz, qui n'avait plus rien à prouver, tel qu'en lui-même.
Deutsche Gramophon, 435025, 56'07", 125 F.

ALAIN BASHUNG
"Osez Joséphine"



Manager de Dick Rivers, à ses débuts, Alain Bashung a dû garder du "Chat sauvage", le goût de la gomina, des bottes en peau d'autruche et du rockn'roll made in USA. C'est ce qui ressort de cette neuvième galette. Bashung, par trois fois, pompe dans les répertoires de Buddy Holly, Willie Nelson et Bob Dylan pour arranger "sauce french bluesy" des thèmes sur lesquels sa voix travestie étonne l'auditeur : "Blue Eyes crying in the rain".
Pour le reste, les violons en staccato et le texte sulfureux de Pierre Grillet dans "Madame rêve" font que cet album pourrait bien être l'un de ses meilleurs.
Barclay, 511485, 36', env. 120 F.

MAURANE
"Ami ou ennemi"



Pas d'alternative. Il faut être avec ou contre elle. Mais ce choix ne devrait guère poser de problème tant il est vrai que, par le passé, Claude Maurane sut séduire avec "Danser", "Toutes les mamas" et cette voix qui nous est chère. Ce 3e album s'amorce avec des orchestrations un peu envahissantes, tapageuses, qui gagneraient à laisser plus d'espace à la chanteuse. La seconde moitié de "Ami..." est un terrain propice à l'exorcisme de l'exserveuse de la comédie musicale "Starmania" : "Qui es-tu Marie-Jeanne ?" ou à l'hommage au fameux "Prélude de Bach" en ut joué par Glenn Gould.
Passage tout en dépouillement et retenue qui eut arraché des gémissements de plaisir au défunt pianiste canadien. Une fois de plus, Maurane gagne notre amitié fidèle.
Polydor, 511483-2, 48', env. 120 F.

Agenda

Jazz

METZ : M. Vitous/J. Garback/P. Erskine, 30, Arsenal. ☎ 87.74.16.16
PARIS : M. Zanini, 28 → 30, Flamingo, ☎ 43.54.30.48 ; Les Etoiles & M. Passos, 22 / B. Carter, 27 / Nazare Pereira group & G. Moustaki, 29, au New Morning. ☎ 45.23.51.41 ; M. Vitous/J. Garbarek/ P. Erskine, 25. TLP Déjazet. ☎ 42.74.20.50
SAINT-ETIENNE : M. Petrucciani group, 25. ☎ 77.25.35.18
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
C. Escoudé trio, 29. La Clef. ☎ 39.73.38.13
TORCY (77) : Boulou et E. Ferret, 23. Marie-Guédon. ☎ 60.05.51.63
TULLE : C. Escoudé & M. Azzola, 30. ☎ 55.34.70.70
*• **Charlélie Couture** : GRENOBLE, 22 ; ROUEN, 27 ; MAISONS-ALFORT, 30*
*• **Chanson+bifluorée** : NIMES, 28 ; ISLE-D'ABEAU, 29 ; MONTPELLIER, 30.*
*• **Liane Foly** : LE THOR (Aud. du Vaucluse), 23 ; PARIS (Folies-Bergères), 25 ; BOBIGNY (salle Pablo-Neruda), 26 ; PARIS (Casino de Paris), 28 ; EVRY (Agora), 29.*

Théâtre

LE CREUSOT
"La Locandiera" (Goldoni). L'Arc. 28, 20h30. 85.55.13.11
NICE
"Cyrano de Bergerac" (Rostand) avec J.-P. Belmondo. TDN. → 30/12. ☎ 93.80.52.60
PARIS
• "Timon d'Athènes" (Shakespeare). Athénée. → 1er/12. ☎ 47.42.67.27
• "Le Misanthrope", ms J.-P. Andréani. Mouffetard, → 1er/12. ☎ 43.31.11.99
• "Cirque Beckett, acte sans paroles" (Compagnie foraine). Square Séverine. → 12/12. ☎ 43.31.80.69

Cinéma

NANTES
Festival des Trois Continents : Afrique, Asie, Amérique latine. Panorama du cinéma andin et malien. 26 → 3/12.
PARIS
Relations cinématographiques franco-allemandes. Goethe institut. 25 → 29. ☎ 47.23.61.21

Classique

BEZIERS
J.-B. Pommier, piano. Récital. Th. municipal, 27, 20h30. ☎ 67.76.90.10
BORDEAUX
"Harold en Italie" (Berlioz), O.N. Bordeaux-Aq., dir. A. Lombard. P. des Sports, 27/29, 20h30. ☎ 56.48.58.54
COMPIEGNE
Quatuor Ysaye. Th., 24, 17h. ☎ 44.40.17.10
FONTEVRAUD-L'ABBAYE (49)
N. Freire, piano. 23, 21h. ☎ 41.51.73.52
GRENOBLE
M. Rudy, piano. Récital. Th., 26, 20h30. ☎ 76.44.03.44
MARSEILLE
N. Gutman, violoncelle et O.P. Marseille. Opéra, 22, 20h30. ☎ 91.55.00.70
PARIS
• Ens. Organum, dir. M. Pérès. Sainte-Chapelle, 23, 21h. ☎ 34.68.05.50
• M. Rudy (le 23) et O.P. Saint-Pétersbourg, dir. Y. Temirkanov. TCE, 23 / 24, 20h. ☎ 47.20.36.37
• E. Léonskaja, piano. Aud. Halles, 27, 19h. ☎ 40.28.28.40

PAGES CULTURE ETABLIES PAR
Jacques Garat (livres - classique)
avec Nicole André (théâtre)
Claude Polak (cinéma)
Frédéric Taddéi (jazz - variétés)
Pierre Ysmal (télévision - revues)

JEAN-PAUL RAPPENEAU

Le succès de "Cyrano de Bergerac" en a fait l'ambassadeur du cinéma français dans le monde entier. Jean-Paul Rappeneau, cinéaste, analyse son métier : le scénario lui importe autant que le tournage, et le rythme est essentiel.

Comment concevez-vous votre métier de cinéaste ?
Ce métier, tel qu'on le conçoit en France, est double. On commence par être une sorte de romancier, seul devant sa table. Ecrire un scénario, c'est comme écrire un livre. Longtemps j'ai travaillé dans un moulin en Normandie, une sorte de phalanstère où venaient aussi beaucoup d'écrivains. Le soir, nous confrontions le résultat de notre journée, et je voyais bien qu'on faisait la même chose. Mais quand un scénario est terminé, et qu'il faut le tourner, brusquement tout change. On se transforme en chef d'orchestre, en financier, en général d'armée, en architecte, en psychanalyste d'acteurs. C'est un tout autre métier, qui n'a rien à voir avec le premier. Dans "Cyrano", mon travail relevait souvent de l'art militaire. Il fallait organiser un tournage qui mettait en jeu des centaines de personnes, diriger des troupes, leur donner le moral, il fallait pouvoir changer nos plans d'une heure à l'autre quand la météorologie n'était pas favorable. Avec "Cyrano", je me suis aperçu que mon vrai métier, c'est ça. C'est d'être l'homme qui tourne.

Pourtant, l'écriture du scénario est importante...
Bien sûr, le metteur en scène dépend complètement de ce qui a été écrit. Un film trouve sa force dans le scénario. Les critiques qu'on peut lui adresser concernent toujours le scénario. S'il y a des longueurs, c'est un défaut d'écriture. Si l'on s'est ennuyé, c'est l'histoire qui est ennuyeuse. Beaucoup de cinéastes ont de bonnes idées de départ mais, souvent, ces idées ne sont pas assez travaillées. Il faut, pour qu'un film soit réussi, y installer une tension, il faut qu'il y ait toujours quelque chose "sur le feu". La force du cinéma américain, c'est que les scénarios sont travaillés et retravaillés par des auteurs successifs jusqu'à donner au film le punch qu'ils recherchent. Beaucoup de films français manquent de ce punch, de cette énergie. Habituellement, j'écris toujours seul une première version, puis, je fais venir un coscénariste et surtout un codialoguiste. Par exemple, l'apport de Daniel Boulanger dans "La Vie de château" et "Les Mariés de l'an II" a été extraordinaire, parce que, là, il y avait une saveur, un fruité de la langue que lui seul possède. Dans "Le Sauvage", Jean-Loup Dabadie a écrit brillamment les dialogues. Mais pour "Tout feu, tout flamme", mon film le moins abouti, j'ai fait moi-même les dialogues, et il manque quelque chose en ce qui concerne les mots. Les mots comptent autant que l'histoire. Ils doivent avoir une musique.

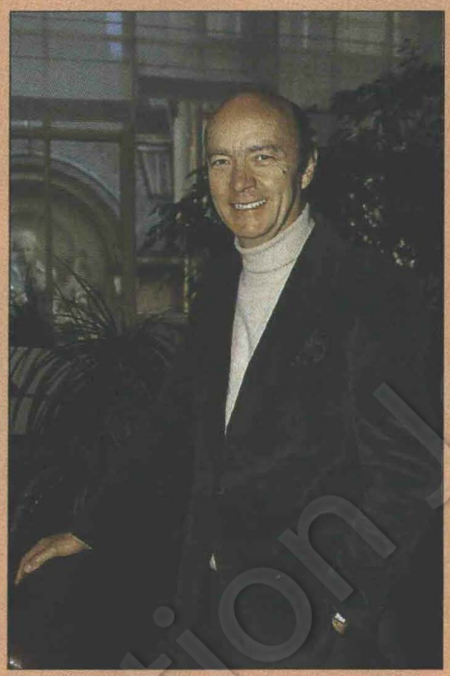

Il faut, pour qu'un film soit réussi, y installer une tension, qu'il y ait toujours quelque chose "sur le feu".

D'où vient le rythme qu'on retrouve dans tous vos films ?
J'ai été un fan de jazz. Les grands du jazz, c'étaient ceux qui avaient le swing. Pour moi, le swing, c'est-à-dire le balancement, est capital. Dans un film, le dialogue lui aussi doit balancer. On dit d'ailleurs qu'un acteur balance sa réplique. Comme un joueur de ping-pong. Le ping-pong des répliques. Pendant le tournage, je me balance d'avant en arrière au rythme des paroles des acteurs. Je sais qu'une scène est bonne quand je me suis bien balancé.

Comment avez-vous décidé de tourner "Cyrano" ?
Pour la première fois, j'ai accepté de tourner quelque chose qui m'avait été proposé. Auparavant, ma théorie c'était : je dois tout écrire, je dois inventer l'histoire et ne pas accepter de commande. Quand "Cyrano" m'a été proposé, j'ai hésité parce que je pensais que c'était tellement d'ordre théâtral, tellement le contraire du cinéma, tellement statique. Avec Jean-Claude Carrière, nous étions allés voir la pièce, qui se jouait alors au théâtre Mogador. En sortant, nous étions accablés et Carrière a simplement dit : "Eh bien, dis donc, il y a du boulot." J'étais prêt à renoncer. Et puis j'ai pensé que, pour donner aux spectateurs l'envie d'aller voir le film, il fallait y insuffler un mouvement irrésistible et en faire un spectacle sublime. J'ai alors parlé de splendeur visuelle, d'opéra verbal. J'ai donc dit au producteur : "Pour que ce soit bien, cela coûtera très cher."

"La Vie de château", "Le Sauvage", "Les Mariés de l'an II", "Tout feu, tout flamme" et "Cyrano", pourquoi si peu de films en vingt-cinq ans ?
Il me faut un temps considérable, quelquefois plusieurs années pour décider du sujet de mon prochain film. J'envisage un scénario, j'y travaille pendant quelques mois et puis, je me lasse du sujet, comme d'un chewing-gum trop mâché et qui n'a plus de goût. Je recommence alors avec un autre scénario puis, six mois plus tard, avec un autre, et ainsi de suite. Jusqu'au moment où un sujet me prend, et je ne le lâche plus. Après "Cyrano", j'ai passé un an à relire des livres car on m'a proposé successivement tous les grands romans français : Stendhal, Balzac, Hugo, Dumas ! Finalement, j'ai repris une idée personnelle, une idée ancienne sur laquelle j'avais accumulé des quantités de notes. Mais j'ai choisi de ne pas me réimposer ce travail d'écriture qui m'a donné tant de souci jusque-là. Et j'ai donné mes notes à un ami écrivain qui est en train de faire une première version du scénario.

Avez-vous toujours eu le goût de la comédie ?
Non. En fait, quand j'ai eu l'idée de mon premier film, "La Vie de château", je voyais cela comme un sujet très sérieux sur la Résistance, une sorte de drame. Mais, à l'écriture, par dérapages successifs, c'est devenu une comédie. De même, pour "Le Sauvage", je voyais un homme solitaire, une femme en danger, des méchants, un meurtre. Et puis, à l'arrivée, j'avais de nouveau une comédie. Je n'y peux rien, c'est plus fort que moi. Howard Hawks disait : "Donnez-moi un bon drame, je vous en ferai une bonne comédie." Mais, au fil des ans, j'ai fini par regretter d'être catalogué comme un amuseur. Et une des choses qui m'a plu dans "Cyrano", c'est d'avoir fait un peu rire, mais aussi beaucoup pleurer.

Propos recueillis par C.P.

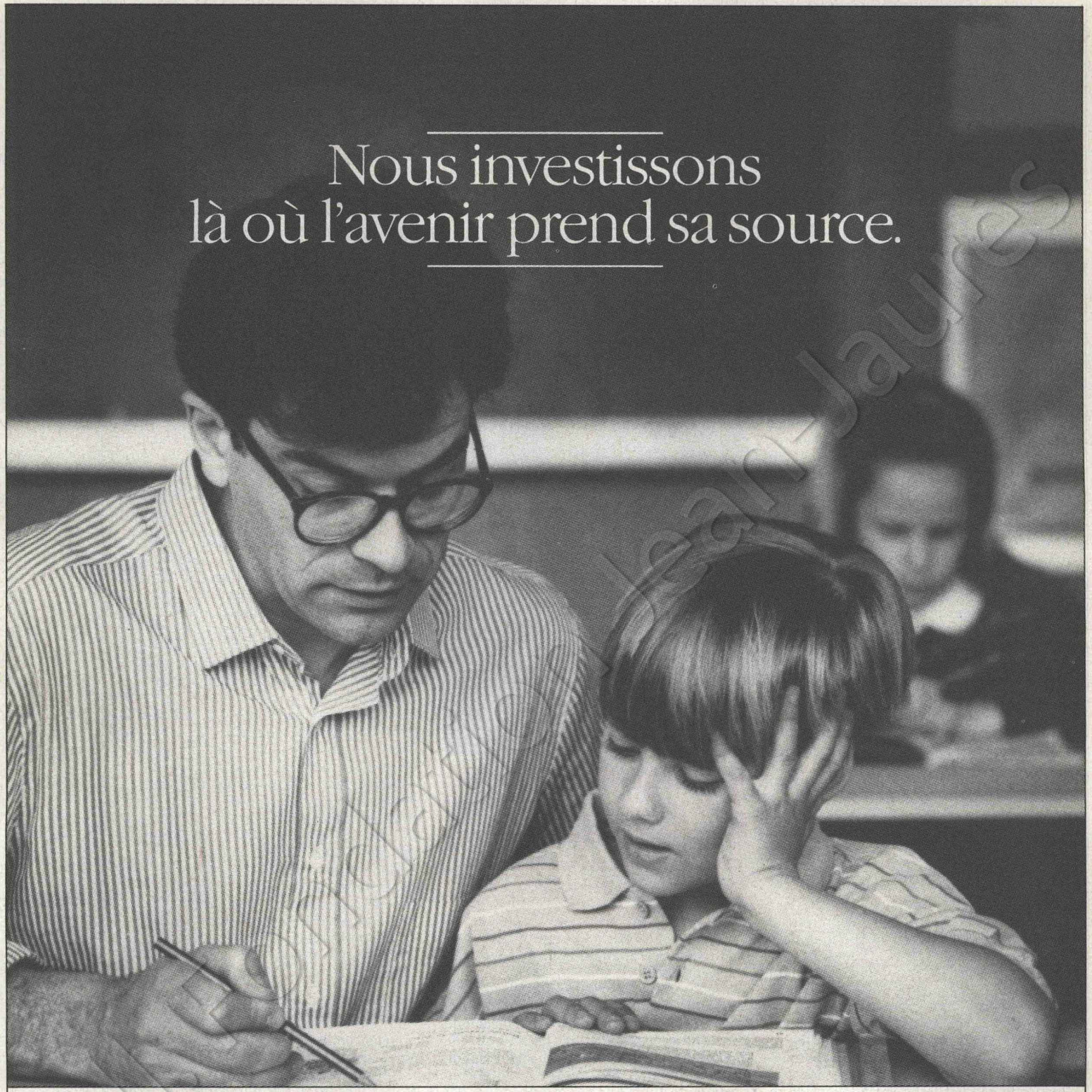

En 1970, 60 % des enfants de trois ans étaient accueillis en maternelle. En 1990, ils sont 99 %.

En 1970, 167 000 lycéens devenaient bacheliers. En 1990, ils sont 385 000.

En 1970, 650 000 jeunes étaient étudiants. En 1990, ils sont 1 200 000.

Aujourd'hui la France compte 14 millions d'élèves et d'étudiants.

L'EDUCATION NATIONALE,
PREMIER BUDGET DE L'ETAT.